

OFIS store **DELL**

OFFRE EXCEPTIONNELLE STOCK LIMITE

DELL OPTIPLEX + **IMPRIMANTE MULTIFONCTION** = **150000**

Tel: 06 600 0000

PNR : 319, Avenue Charles De Gaulle
BZV : 105, Boulevard Sassou Nguesso

LA SEMAINE AFRICAINE

65^{ème} année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3652 du Mardi 27 Décembre 2016 - 65^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Secrétariat général de la Conférence épiscopale du Congo

Message de vœux du nouvel an

L'abbé Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la C.e.c (Conférence épiscopale du Congo), et ses collaborateurs souhaitent bonne année 2017 aux évêques du Congo, aux vicaires généraux, aux chanceliers, aux membres des commissions épiscopales et au personnel du C.i.o. Meilleurs vœux à tous!

Abbé Brice Armand IBOMBO
Secrétaire général de la C.e.c

Assemblée nationale

Bernard Tchibambelela remplace Joseph Badiabo au poste de deuxième questeur
(P.5)

Rétablissement de la sécurité dans le département du Pool

Statu quo, mais la Force publique enregistre des avancées, malgré des pertes
(P.6)

Point de vue

«Ya beto ya mbongo ve, ya beto ya mpamba» (Nous, ce n'est pas pour l'argent, nous, notre soutien est gratuit)

Par Mambou Aimée Gnali. (P.15)

Gouvernement

Après neuf mois à la primature, Clément Mouamba confiant sur l'avenir!

Le Premier ministre (à g.) saluant le Président de la République (P.7)



Sommet extraordinaire de la Cemac à Yaoundé (Cameroun)

Le francs C.f.a ne sera pas dévalué!

(P.2)

Ministère de la santé et de la population

D'importantes réformes pour revitaliser le système de santé

(P.3)

République Démocratique du Congo

Les évêques dans l'espoir d'un accord de sortie de crise

P.3)

Coup d'oeil en biais
Noël pluvieux et d'importants dégâts matériels à Brazzaville
(P.6)

OKEN PALACE HOTEL
Home Away From Home

Séjournes à Pointe-Noire, sans dormir n'importe où!
A partir de 25.000 Fcfa

OKEN PALACE HOTEL

Situé à Pointe-Noire, hôtel à 5 étoiles.
Located in Pointe-Noire, 5-star hotel.

06 529 11 74 . 05 513 13 73 . 06 642 42 89

APPEL A CANDIDATURE

Membre d'un groupe international et important Etablissement financier de la place, recherche un Analyste de crédit Entreprises Sous la responsabilité du Directeur Risque Management, vous aurez pour missions:

Apprécier les risques liés aux dossiers de crédits d'investissements et de fonctionnement sur la base d'une analyse critique tout en identifiant une matrice des risques majeurs et ce à travers:

1. L'analyse des états de synthèses et de l'ensemble des éléments constitutifs des dossiers de crédits étudiés préalablement par le réseau commercial;
2. L'appréciation des garanties;
3. L'Etude des éléments statistiques fournis par les outils de gestion interne ou système de la banque;
4. L'appréciation de l'activité des clients, les relations bancaires et les mouvements confiés;

5. L'échange avec le métier de toutes les explications appropriées sur les différents points et résultats de l'analyse en affirmant sa position sur les dossiers de crédits;

6. Emettre de façon systématique un avis indépendant sur chaque dossier de crédit.

Profil: De formation minimale Bac + 3 en Banque et Finance, Gestion d'entreprise, Economie, ou dans un domaine similaire, vous avez:

- La maîtrise de l'analyse financière et la connaissance approfondie des autres métiers bancaires;
- La maîtrise de l'outil informatique et les applications de gestion de la banque.

Soumettez nous votre dossier de candidature (Lettre de motivation, CV, Copies légalisées des diplômes) à l'adresse suivante: institutionfinanciere1@gmail.com La date limite de réception des candidatures est fixée au 6 Janvier 2017.

APPEL A CANDIDATURE

Membre d'un groupe international et important Etablissement financier de la place, recherche un Caissier.

Sous la supervision du Chef d'agence, vous aurez pour missions:

- Gérer les opérations de retraits en espèces ou chèque de guichet des clients
- Gérer les opérations de versements des clients
- Participer à l'opération de dotation
- Reverser les fonds
- Arrêter la caisse
- Participation à la LAB

Vous aurez pour tâches:

- Réceptionner, vérifier le bordereau de retrait et les renseignements sur le client;
- Saisir et enregistrer les opérations dans SAB;
- Editer, signer et remettre un double de l'avis d'opération au client;
- Gérer le DAB.
- Réceptionner le bordereau de versement et les fonds;
- Vérifier la concordance entre les fonds et le montant porté sur le bordereau;
- Participer au tri.
- Recevoir la dotation du coffre;
- Reconnaître l'argent;

- Saisir le montant de la dotation dans SAB.
- Reconnaître les briques et remplir le formulaire de reversement;
- Saisir et enregistrer l'opération dans SAB et REV CAI;
- Verser les fonds au coffre et faire contresigner l'avis d'opération.
- Effectuer le comptage matériel des espèces;
- Remplir la feuille de vérité;
- Donner la feuille de vérité au Caissier principal
- Repérer les comportements et opérations suspectes;
- Remplir la déclaration de soupçon;
- Faire parvenir la déclaration de soupçon au responsable conformité.

De formation Bac + 2 en Banque et Finance, comptabilité, Gestion commerciale, Economie ou dans un domaine similaire, vous avez un an d'expérience dans les opérations de caisse: Soumettez nous votre dossier de candidature (Lettre de motivation, CV, Copies légalisées des diplômes) à l'adresse suivante: institutionfinanciere1@gmail.com. La date limite de réception des candidatures est fixée au 6 Janvier 2017.

APPEL A CANDIDATURE

Membre d'un groupe international et important Etablissement financier de la place, recherche un Chargé du Recouvrement Amiable

Sous la supervision du Directeur du Recouvrement Amiable, vous aurez pour tâches:

- Contacter ou rencontrer les débiteurs pour obtenir le paiement intégral de la dette ou à défaut, négocier des accords de paiements échelonnés;
- Recueillir les arguments des débiteurs sur les causes de l'impayé;
- Etablir avec le débiteur le diagnostic précis de sa situation financière;
- Convenir avec le débiteur d'un plan de remboursement intégral ou échelonné de la dette en le persuadant de l'intérêt d'un règlement à l'amiable;
- Suivre régulièrement les encaissements selon l'échéancier convenu et prendre à nouveau contact avec le débiteur en cas d'impayé;
- Produire des rapports mensuels sur le recouvrement amiable;

suels sur le recouvrement amiable;

Profil: De formation Bac + 2 minimum en gestion, comptabilité, vous avez:

- Des connaissances en comptabilité, en économie, en droit;
- La capacité de négociation, la fermeté et la politesse;
- La capacité de garder ses émotions en toute circonstance;
- Le contact facile et la force de persuasion;
- La capacité d'écoute;
- Des Connaissance sur les crédits aux entreprises;
- Des Connaissances en bureau-tique: World, Excel...

Si vous correspondez au profil, soumettez nous votre dossier de candidature (Lettre de motivation, CV) à l'adresse suivante: institutionfinanciere1@gmail.com

La date limite de réception des candidatures est fixée au 6 Janvier 2017.

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT/Notaire
Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
(à côté de FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),
Centre-ville Brazzaville.
Tél.: (00242) 06.668.58.14/05.775.69.43, B.P : 15.244
E-mail: guinotgiscard@yahoo.fr/etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com
République du Congo

ANNONCE LEGALE

**CONSTITUTION
«INTERCON»
S.A.R.L.U**

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital de 1.000.000 de FRANCS CFA
Siège Social: 30, avenue Nelson MANDELA, Centre-ville, Brazzaville
RCCM : CG/BZV/16 B 6806/REPUBLIQUE DU CONGO.

CONSTITUTION

Suivant acte authentique reçu par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 20 septembre 2016 et enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 23 septembre 2016, sous le folio 179/20 numéro 1904, il a été constitué une Société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination «INTERCON»;
Forme Sociale: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (S.A.R.L.U);
Associé Unique: Monsieur NGATSONO OKEMBA Christian;
Capital Social: Un Million (1.000.000) FRANCS CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10.000) FRANCS CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées par l'associé unique;
Siège: 30, avenue Nelson MANDELA, Centre-ville, Brazzaville, République du Congo;
Objet social: La société a pour objet, en République du Congo:
* L'expertise, le conseil et le développement en informatique;
* La vente des fournitures informatiques et consommables;
* Les prestations de services à valeur ajoutée (le call-center et la messagerie);
* La prestation de services en informatique (formation, l'installation des réseaux,...);
* Le transport;

* L'import-export, le transfert et la livraison des colis;
* L'assemblage des ordinateurs;
* Le recyclage du matériel informatique.
Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf cas de dissolution anticipée ou prorogation;
Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration de souscription et de versement reçue par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 23 septembre 2016 et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 23 septembre 2016, sous folio 179/21 numéro 1905, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont, intégralement, été libérées par l'associé unique;
Gérant statutaire: Monsieur NGATSONO OKEMBA Christian, de nationalité congolaise;
Dépôt légal a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 9 décembre 2016, sous le numéro 16 DA 1072;
Immatriculation au R.C.C.M: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 9 décembre 2016, sous le numéro CG,BZV/16 B 6806.

Pour avis,
**Maître Giscard
BAVOUEZA-GUINOT,**
Notaire

Ministère de la santé et de la population

D'importantes réformes pour revitaliser le système de santé

Ewo, chef-lieu du département de la Cuvette-Ouest, a abrité, du 17 au 20 décembre 2016, la 5^e édition de la revue du système de santé dont l'ouverture des travaux a été présidée par le Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba, en présence de Mme Jacqueline Lydia Mikolo, ministre de la santé et de la population; de quelques membres du gouvernement; de Mme Fatoumata Binda Tidiane Diallo, représentante de l'O.m.s au Congo; ainsi que des partenaires techniques et financiers du Congo. Espace privilégié d'échanges et de concertation, ces assises visent à emmener les acteurs clef du secteur de la santé à réaliser une vision partagée des défis auxquels le pays doit faire face en matière de santé et convenir des principales orientations pour l'année 2016. Les débats ont été francs, ouverts et directs et les participants ont épinglé plusieurs faiblesses qui ont entravé l'accomplissement des progrès attendus. Ils ont convenu des mesures à prendre pour les résoudre.

Les assises sur le système congolais de santé ont porté sur les progrès accomplis en matière de santé, grâce à la mise en œuvre de diverses interventions, les contreperformances observées, les goulots d'étranglements entravant l'accomplissement des progrès attendus, leurs causes et conséquences, les principaux résultats que le Ministère de la santé et de la population devra réaliser, au cours de l'année 2017, et la feuille de route dont l'exécution aboutira à l'organisation de la revue de ce secteur, au cours du mois de février 2017.

S'agissant des faiblesses, les participants ont relevé un déficit criant en matière de ressources humaines pour la santé. En effet, le recensement de 2011 indiquait que l'effectif du personnel soignant constitué de médecins, infirmiers et sages-femmes était de 9.737 sur un total de 14.966 agents de santé, soit 1,2 médecin pour 1000 habitants.

Les villes de Brazzaville et de Pointe-Noire concentrent, à elles seules, 93% des médecins. A titre illustratif, sur 20 chirurgiens que compte le pays, 18 se retrouvent dans les deux villes; sur les 37 gynécologues-obstétriciens, 34 y exercent.

Concernant la gratuité de la césarienne, le constat est plutôt amer: mauvaise gestion et coordination; mauvaise utilisation des médicaments; ruptures permanentes de stocks; arrêt de fourniture de kits aux hôpitaux, depuis plusieurs années.

Depuis 2013, les formations sanitaires congolaises n'ont pas été dotées en produits antipaludiques, pour réaliser la gratuité du paludisme, alors que 80% des fonds prévus au budget de l'Etat pour ces mesures de gratuité avaient été décaissés. Autant dire que les hôpitaux congolais n'arrivent pas à assurer les mesures de gratuité de certains traitements décidés par le Président de la République.

En matière de lutte contre la tuberculose, les participants ont évoqué la non-maîtrise des décaissements réalisés au profit de cette gratuité et

l'irrégularité dans la disponibilité des intrants requis.

Pour la prise en charge du V.i.h, il a été épinglé des difficultés de décaissements des fonds alloués, la rupture récurrente des A.r.v (Antirétroviraux) et autres intrants pour le dépistage, le suivi biologique du V.i.h-sida.

Dans le domaine du médicament et



Les participants autour de Mme Jacqueline Lydia Mikolo.

des produits de santé, les participants ont décrié l'absence d'une loi pharmaceutique qui laisse libre cours à toutes les pratiques, y compris le commerce illicite et la circulation de faux médicaments; la persistance de circuits parallèles d'approvisionnement des formations sanitaires, liés, entre autres, à des comportements déviants des responsables de ces formations sanitaires ou leurs gestionnaires de médicaments.

Analysant l'état de santé de la population congolaise et l'offre de soins et de services de santé, il ressort que le taux de mortalité générale était de 13%, en 2013. Le paludisme a représenté, en 2015, la première cause de morbidité, avec plus de 50% des motifs de consultations, soit 298.047 cas. Bien que réduite de 1792 cas, la prévalence de la tuberculose reste préoccupante, puisqu'ayant enregistré 9.756 cas, en 2015.

Les résultats de l'enquête de séroprévalence réalisée en 2009 indiquaient une prévalence globale à 3,2% dans la population âgée de 15 à 49 ans. Les départements qui enregistrent les taux les plus élevés de séropré-



Clément Mouamba ouvrant les travaux.

valence étaient la Lékoumou (4,8%), Pointe-Noire (4,6%), le Niari (4,4%) et la Sangha (4,0%). Par contre, les départements à faible taux de séroprévalence étaient la Cuvette-Ouest

et la santé.

Les travaux ont commencé avec les présentations qui ont donné lieu à des discussions au cours desquelles, il est ressorti la nécessité d'opérationnalisation des districts sanitaires, l'approfondissement de l'état des lieux des districts sanitaires, la construction des hôpitaux généraux, la conceptualisation des agents de santé non recrutés et même des retraités pour pallier les déficits en ressources humaines, la coopération inter-hospitalière, la cybersanté et l'utilisation des nouvelles technologies de l'information qui sont autant de moyens pour améliorer la qualité de l'offre de santé.

Les travaux se sont poursuivis en commissions, puis en plénières. Les participants étaient répartis en six groupes. Les problèmes majeurs qui se posent au secteur de la santé ont été identifiés et les participants ont convenu des mesures à prendre pour les résoudre, ainsi que des résultats à réaliser au cours de l'année 2017. Pour la ministre de la santé, la localité d'Ewo est génératrice d'importantes réformes que son Ministère va prendre. Ainsi, ces assises devraient aboutir à quatre livrables: le plan d'action 2017, le cadre de référence de la table-ronde des bailleurs de fonds pour le financement du plan d'action 2017, la définition des références à opérer dans le secteur de la santé assorties des recommandations, la feuille de route des travaux préparatoires de la revue du secteur de la santé, ainsi que leurs organes de pilotage.

Fort de cela, la ministre Jacqueline Lydia Mikolo, clôturant les travaux, a laissé entendre que les résultats ont été atteints. «L'heure est à l'action. Je veillerai particulièrement à la réalisation des résultats que nous avons convenus ensemble», a-t-elle dit.

Cyr Armel YABBAT-NGO

République Démocratique du Congo

Les évêques dans l'espoir d'un accord de sortie de crise

Au lendemain de quatre jours de violences qui ont émaillé la fin du mandat constitutionnel du président Joseph Kabila Kabange, et sa prolongation suivant l'accord politique du 18 octobre dernier, les discussions menées sous l'égide des évêques en R.D. Congo, avec la participation de toute la classe politique, devraient déboucher, sous peu, sur la signature d'un accord de sortie de crise.



Pendant le dialogue entre les acteurs de la classe politique congolaise, sous l'égide de la Cenco.

De retour du Vatican où ils ont été reçus par le Pape François, Mgr Marcel Utambi Tapa, archevêque de Kisangani, président de la Cenco (Conférence épiscopale nationale du Congo) et son vice-président, Mgr Fridolin Ambongo Besungu, archevêque de Mbanda-Bikoro, qui conduisent la médiation, assistés du nonce apostolique et des autres évêques, avaient donné un ultimatum aux acteurs politiques du pays pour qu'un accord soit trouvé avant Noël. Ils avaient demandé que le dialogue prenne fin, le vendredi 23 décembre 2016. Finalement, il n'y a pas eu d'accord avant Noël, mais un espoir d'y arriver. Suspendues de nouveau, pour cause de la fête de Noël, les négociations reprendront, le 29 décembre prochain et devront aboutir, probablement, à un accord, le lendemain, entre les deux parties. Cet accord est très attendu pour la stabilité du pays. Entre-temps, le nouveau Premier ministre, Samy Badibanga, a fini par publier son gouvernement, suscitant une grande inquiétude quant à la sortie de crise. C'était dans la nuit du lundi 19 au mardi 20 décembre, alors que le pays retenait son souffle, le nouveau gouvernement d'environ 70 membres a été rendu public.

L'accord attendu sous la houlette des évêques ramène l'organisation de l'élection présidentielle à fin 2017, plutôt qu'en avril 2018, comme précédemment voulu par le dialogue du mois d'octobre, facilité par le Togolais Edem Kodjo. Le texte actuellement en gestation prévoit une transition politique pendant laquelle le président Joseph Kabila demeurerait au pouvoir, jusqu'à la date des élections, avec la promesse de ne pas se représenter. Le texte ne l'autorise pas non plus à modifier la Constitution. Le poste de Premier ministre, quant à lui, resterait entre les mains de l'opposition et, c'est à se demander si Samy Badibanga garderait ses fonctions.

Un Conseil national de transition veillera à la mise en œuvre et au respect de cet accord. C'est le résultat de multiples concessions, faites par les uns et les autres, que ces points d'accord semblent acquis. Mais, ce conseil sera-t-il dirigé par l'opposant Etienne Tshisekedi wa Mulumba? C'est la question qu'on se pose.

Selon le pouvoir en place en République Démocratique du Congo, deux raisons n'ont pas permis l'organisation du scrutin dans les délais: le manque de temps et de moyens financiers. D'où la nécessité de l'appui de la communauté internationale à l'organisation du futur scrutin présidentiel.

A. G. NGOUMA

Sommet extraordinaire de la Cemac à Yaoundé (Cameroun)

Le franc C.f.a ne sera pas dévalué!

Yaoundé, capitale du Cameroun, a abrité, le 23 décembre 2016, un sommet extraordinaire des Chefs d'Etat de la Cemac (Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale) sur la situation économique et financière de la sous-région. Tenu au palais de l'Unité, le palais présidentiel à Etoudi, le sommet a réuni les six chefs d'Etat de la zone Cemac: Paul Biya du Cameroun, Denis Sassou-Nguesso du Congo, Idriss Deby Itno du Tchad, Teodoro Obiang Nguema Mbasogo de la Guinée équatoriale, Ali Bongo Ondimba du Gabon et Faustin-Archange Touadéra de la République centrafricaine.

L'issue du sommet, qui avait pour objectif d'examiner la situation économique et monétaire dans la Cemac, et d'adopter des mesures appropriées visant à juguler les effets néfastes du double choc pétrolier et sécuritaire sur les économies de la sous-région, un communiqué final a été rendu public par le ministre camerounais de l'économie et des finances. Au terme de leurs échanges, les chefs d'Etat ont «relevé, d'emblée, que le renforcement de la stabilité macroéconomique ne nécessite pas

un réajustement de la parité économique actuelle, mais plutôt, des efforts d'ajustement sur les plans intérieur et extérieur, assortis des réformes structurelles adéquates».

Le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou-Nguesso, a, à l'issue de ce sommet déclaré: «Nos peuples doivent être solidaires, dans le bonheur comme lors des moments difficiles. Donc, nous avons réaffirmé cette solidarité, cette volonté aussi des gouvernements de prendre des mesures qui permettent de sortir de cette



Les chefs d'Etat de la Cemac ont dit non à la dévaluation du F.Cfa.

situation difficile. Les mesures seront dures, mais il faut que nos peuples nous accompagnent. Il faut aussi dire que les mesures ne seront pas prises en défaveur des couches les plus vulnérables de nos populations. Nous devons tenir compte aussi des questions sociales». Les mesures arrêtées

lors de ce sommet tiennent compte des problèmes de chacun des Etats qui demandent des mesures spécifiques. Initialement prévu en novembre, ce sommet tenu à l'initiative du président camerounais a été l'occasion, pour Paul Biya, de convaincre ses pairs à envisager la mise sous surveillance

de leurs économies. Il a été marqué par la présence des invités spéciaux, à savoir: Christine Lagarde, directrice générale du F.m.i (Fonds monétaire international), Michel Sapin, ministre de l'économie et des finances de la République française, Pierre Moussa, président de la Commission de la Cemac, Lucas Abaga Nchama, gouverneur de la B.e.a.c (Banque des Etats de l'Afrique centrale).

Signalons que lors de la quatrième réunion ordinaire du comité de politique monétaire de la B.e.a.c tenue le mardi 20 décembre à Yaoundé, il est ressorti que la croissance de la zone Cemac

se situe à 1,0%, en 2016, un taux en baisse comparé au 1,7% annoncé en octobre et au 1,8% prévu en juillet 2016. Le comité de politique a également relevé une reprise des pressions inflationnistes, avec un taux d'inflation se situant au niveau de la norme communautaire de 3,0%; la persistance du déficit budgétaire à 7,9%; un repli du déficit extérieur courant et une situation monétaire qui se solderait par un taux de couverture extérieure de la monnaie d'environ 50%.

Aristide Ghislain NGOUMA



LE RESEAU DES SMARTPHONES

PROMO FETI NA FETI

Liste des gagnants
1er tirage

Numéros de Téléphones	Gains	Numéros de Téléphones	Gains
057521267	Smartphones	044755758	30 000 FCFA
055109303	Smartphones	040582112	30 000 FCFA
055456406	Smartphones	053794892	30 000 FCFA
057128594	Smartphones	055211588	30 000 FCFA
055214810	25 000 FCFA	056017849	50 000 FCFA
055799012	25 000 FCFA	055121393	50 000 FCFA
055994385	25 000 FCFA	056587112	50 000 FCFA
040826155	25 000 FCFA	056351059	50 000 FCFA
055993009	25 000 FCFA	057746678	50 000 FCFA
055645975	25 000 FCFA	041060991	50 000 FCFA
056411516	25 000 FCFA	044763461	50 000 FCFA
055098511	25 000 FCFA	055578144	50 000 FCFA
044322011	25 000 FCFA	056137228	50 000 FCFA
053066614	25 000 FCFA	040826650	50 000 FCFA
050086331	25 000 FCFA	055319035	50 000 FCFA
050249327	25 000 FCFA	040099557	50 000 FCFA
057461514	25 000 FCFA		
050353828	25 000 FCFA	057189955	100 000 FCFA
056920175	25 000 FCFA	055168299	100 000 FCFA
055551195	25 000 FCFA	056280565	100 000 FCFA
		056821479	100 000 FCFA
055214222	30 000 FCFA		
056833923	30 000 FCFA		
053808158	30 000 FCFA		
055366287	30 000 FCFA		
044754303	30 000 FCFA		
056392321	30 000 FCFA		
055262817	30 000 FCFA		
056146075	30 000 FCFA		
053745526	30 000 FCFA		
055241374	30 000 FCFA		
055121400	30 000 FCFA		
057174726	30 000 FCFA		
		055795872	1 000 000 FCFA

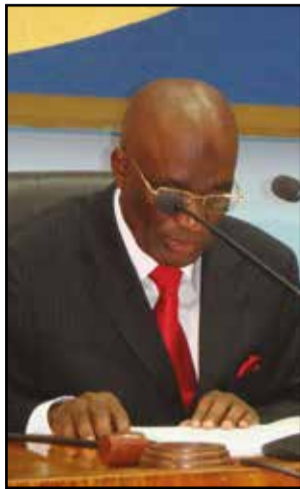
Assemblée nationale

Bernard Tchibambelela remplace Joseph Badiabo au poste de deuxième questeur

Réunis en séance plénière, le mardi 21 décembre 2016, les députés ont examiné, entre autres affaires inscrites à leur ordre du jour, le réaménagement du bureau de l'assemblée nationale, suite à une demande de la majorité présidentielle présentée par Pierre Ngolo. Cette demande fait suite au changement d'appartenance du député Joseph Badiabo, élu sous le label du M.c.d.d.i (Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral), parti allié à la majorité présidentielle, mais qui est devenu membre du parti de Guy-Brice Parfait Kolélas, situé à l'opposition. Le vote n'a pu avoir lieu que le vendredi 23 décembre dernier et après un débat houleux, le député du M.c.d.d.i, Bernard Tchibambelela, ancien vice-président de l'assemblée nationale, ancien ministre, a été élu sans difficulté au poste de deuxième questeur.

Joseph Badiabo est parmi les élus du M.c.d.d.i qui se sont rapprochés de Guy Brice Parfait Kolélas, ancien candidat de l'opposition à l'élection présidentielle anticipée du 20 mars

2016. Lui-même élu député à Kinkala, sous le label du M.c.d.d.i dont il était le responsable national, il a basculé, ensuite, à l'opposition, alors que son frère cadet, Euloge Landry Kolélas, a



Bernard Tchibambelela.

pris la direction du parti. Il faut dire que ce changement au bureau de l'assemblée nationale, dont la mandature va vers sa fin, a suscité un débat houleux. A la plénière du mardi 21 décembre, l'U.pa.d.s (Union panafricaine pour la démocratie sociale) avait violemment réagi, par la voix du député Honoré Sayi, en manifestant son opposition face à ces «bricolages qui ternissent la noble institution parlementaire, et désapprouve la pérennité des comportements abjects, alors même qu'une rupture est nécessaire pour bâtir un Congo uni, fraternel, solidaire et plein d'amour pour le prochain». Pour Joseph Badiabo, toute cette pression est l'œuvre d'un homme qui n'aime s'accrocher que là où il y a l'argent. Après ce débat houleux, les députés s'étaient séparés sans pouvoir voter, renvoyant la question à la plénière du vendredi 23 décembre. C'est donc peu avant la clôture de la session, que le bureau de l'assemblée nationale a inscrit comme unique affaire à son ordre

du jour, l'élection du deuxième questeur. Prévues à 10h, la plénière n'a débuté que vers 14h. Et pour cause, les tractations et autres manœuvres en coulisse. Apparemment, deux candidats étaient en lice. Certains députés avaient proposé leur collègue Médard Moussodia, face à Bernard Tchibambelela. Mais, Moussodia a été prié de retirer sa candidature, pour laisser le champ libre à Bernard Tchibambelela, choisi par la majorité pour prendre ce poste. D'ailleurs, sa proposition a été faite, après concertation, dans le cadre de l'alliance P.c.t.M.c.d.d.i, par Alain Moka, président du groupe parlementaire de la majorité. Mais, la plupart des députés étaient très réservés sur ce choix. Ils menaçaient même de ne pas voter. D'où le retard accusé dans le démarrage de la plénière. Seul en lice, après le désistement forcé de Médard Moussodia, qui a fait tressaillir certains députés ayant porté leur dévolu sur lui. Lesquels ont manifesté leur mécontentement dans la salle. Resté seul en lice, Bernard Tchibambelela a été, finalement, élu, sans surprise, non pas par élection, mais par acclamations. La discipline du parti faisant loi. D'autres questions plus importantes devraient plutôt attirer l'attention du bureau de l'assemblée nationale, comme l'absence prolongée des députés ou anciens ministres qui ne siègent pas, le dysfonctionnement de la chaîne parlementaire, les députés qui s'obstinent à ne pas prendre des attachés parlementaires, alors qu'ils perçoivent, mensuellement, leurs primes dans leurs émoluments, etc.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Coopération sino-congolaise

Les cadres congolais ayant suivi des formations en Chine, autour de Xia Huang

A la veille des fêtes de fin d'année, Xia Huang et son épouse, ont eu le plaisir d'offrir, au siège de l'ambassade de Chine, à Brazzaville, jeudi 15 décembre 2016, un dîner aux Congolais ayant séjourné en Chine pour une formation. Ce dîner était rehaussé de la présence de deux membres du gouvernement, Gilbert Mokoki, ministre des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, un des premiers officiers militaires formés en Chine, au début des années 60, et Léon-Alfred Opimbat, ministre de sports et de l'éducation physique.



Une vue partielle des participants au dîner.

Pour le diplomate chinois, «à l'approche des fêtes de fin d'année, il est une tradition de réunir les meilleurs amis... Et ce que je veux dire, c'est que peu après Noël, nous et vous, nous aurons ensemble une autre fête, nous célébrerons encore ensemble la fête du printemps, c'est-à-dire le nouvel an chinois. Tout comme Noël pour vous, c'est la plus grande fête pour nous, de faire les retrouvailles familiales. Et donc, j'ai tenu à saisir ces deux occasions, pour vous réunir ici».

Parlant de l'objectif de cette réception, Xia Huang a expliqué qu'il s'est agi de rassembler «tous les amis congolais qui ont eu l'occasion de séjourner en Chine, pour suivre différents cycles de formation». En tout cas, ils étaient quatre à cinq cents cadres de divers domaines de l'administration et des structures publiques (médecins, universitaires, officiers, journalistes, enseignants, diplomates, directeurs, conseillers, hauts-fonctionnaires, etc.) autour de l'ambassadeur chinois, pour une rencontre d'amitié. «Vous êtes là, un argument solide et concret, pour réfuter l'assertion selon laquelle la Chine ne s'intéresse pas à la formation des ressources humaines, mais plutôt qu'aux ressources naturelles de l'Afrique», a-t-il indiqué. Au contraire, le Congo «avec la Chine, c'est une autre logique de coopération», a-t-il précisé. «Une logique de coopération gagnant-gagnant... Vous êtes témoins, vous êtes actrices ou acteurs de cette coopération», a-t-il ajouté.

Pour étayer les propos de l'ambassadeur chinois, le ministre Gilbert Mokoki a fait le témoignage de sa formation en Chine. «Il y a 44 ans, quelques collègues dans la salle: je vois le colonel Aya, le colonel Bilongo, nous étions 21 stagiaires à étudier en Chine», a-t-il dit, dans son long témoignage où il a prodigué quelques conseils à ses compatriotes, sur l'importance de la coopération avec la Chine en matière de formation. Ils «nous ont formé avec humilité. Et le meilleur investissement qu'on puisse faire pour un pays, c'est la formation de ses ressources humaines. J'encourage donc ces retrouvailles, pour que la famille des anciens formés en Chine puisse s'agrandir», a-t-il lancé. Le général Mokoki a, enfin, plaidé pour plus de bourses de formation de Congolais en Chine.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

IN MEMORIAM

Il y a deux ans, disparaissait WELLOT-SAMBA, née Brigitte LONDA, 23 décembre 2014-23 décembre 2016

Notre reconnaissance aurait-elle la mémoire si courte? Bibi, maman, mamie, nos souvenirs ne seront pas du vent pour inventer des nuages.

Le vice, la bêtise, le mépris, la haine, ... qui fomentent les malentendus, les guerres, n'avaient jamais été ton fort: seuls ta vertu, ton pardon combattaient

En commémoration de ce deuxième anniversaire, triste et toujours aussi éprouvant, de la disparition du «cadeau» que Dieu nous avait choisi pour épouse, mère, grand-mère, WELLOT-SAMBA François, Conservateur en Chef de B.U. retraité, fils et petits-fils, convions nos bien-aimés à s'unir à nos humbles prières d'action de grâce en célébrations eucharistiques, spécialement, samedi soir, 24 décembre, à 19h30, en l'église Saint Jean-Marie Vianney de Mouléké (Ouenzé).

Que Dieu saint au cœur de père, qui a toujours choyé ses créatures, depuis l'enfance de l'humanité, daigne, par le précieux sang de son miséricordieux pélican dont une seule goutte suffirait pour effacer les péchés du monde, et par l'intercession de maman Marie Vierge Immatriculée, faire briller sur elle, sur les parents défunts et les âmes abandonnées du purgatoire, sa lumière sans déclin. «Usquequo clementissime Domine, escardes cet sicut ignis ira tua? Jusques à quand, ô Dieu de clémence, laisseras-tu flamber sur eux le feu de ta colère?» Ps.88,47.

Rip(Requiescant in pace). Que vos âmes, ô Bibi, maman, mamie, ...reposit en paix.

Béni soit Dieu à jamais. Amen, Amen.



C.e.a. (Commission économique pour l'Afrique)

Etat d'avancement et perspectives du régime minier en Afrique centrale

La C.e.a (Commission économique des Nations unies pour l'Afrique) a tenu, du 13 au 14 décembre 2016, à l'Hôtel Radisson Blu, à Brazzaville, une réunion ad hoc d'experts sur l'état d'avancement et les perspectives de la mise en œuvre de la vision du régime minier de l'Afrique, en Afrique centrale. Les délégués sont venus de l'Angola, de la République Démocratique du Congo, du Congo-Brazzaville, du Cameroun, du Gabon, de la République Centrafricaine, de la Guinée Equatoriale et du Tchad.

Ouverts par Louis-Marie Djama, directeur général des mines au Ministère des mines et de la géologie, les travaux de la réunion ont été présidés par Antonio Pedro, directeur de la Commission économique pour l'Afrique. En présence d'Anthony Kwaku Ohemeng-Boamah, coordonnateur-résident du système des Nations unies en République du Congo, et des experts des pays cités. Posant la problématique qui les réunissait, Antonio Pedro a fait savoir que «le continent dispose d'immenses ressources minières et que les pays les mieux dotés sur le plan de développement étaient également ceux qui sont riches en ressources naturelles. Il se trouve que l'exploitation de ces ressources pendant des décennies n'a pas débouché sur un développement véritable du continent africain, car sont rarement transformées localement en produits industriels et sont exportées sans véritable valeur ajoutée locale». D'où, selon lui, la rencontre du jour qui devrait servir à saisir une vision, «pour le développement et la transformation structurelle du continent basée sur les ressources minières. Elle vise à passer

d'une politique minière d'extraction de minéraux et de partage des recettes, à une politique basée sur l'exploitation équitable et optimale des ressources minières, en vue d'une croissance durable et du développement socio-économique». Abondant dans le même sens, Anthony K. Ohemeng-Boamah a fait savoir que les Africains devaient «être plus que de simples fournisseurs de coltan brut (par exemple), en devenant des producteurs de composants pour smartphones à base de coltan. Nous devons viser ce niveau d'ambition. Ceci est l'essence même de la vision minière africaine adoptée en février 2009, par les Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine, qui militent pour un changement de paradigme». Il s'agit de passer d'une situation où «nous sommes des collecteurs passifs de taxes, de dividendes et de royalties, à une approche où nous privilégions l'utilisation de nos matières premières, pour booster l'industrialisation et la transformation structurelle de nos économies», a-t-il persisté. Au terme des discussions, les par-



Photo de famille.

ticipants ont formulé quelques recommandations, en vue d'améliorer le document de travail et accélérer la mise en œuvre du processus de transformation minière en Afrique centrale. Il a été recommandé à la C.e.a de tenir compte, autant que possible, des questions suivantes dans l'analyse: la mobilisation des ressources internes; la fiscalité à appliquer au secteur minier; le mode de gestion des fonds souverains; la problématique des flux financiers illicites et la fraude fiscale; l'exploitation croissante des minéraux de faible valeur, dans le secteur de la construction; le climat des affaires; l'activité minière de type artisanal; l'intégration régionale; la fraude transfrontalière; la responsabilité sociale des entreprises; les forces et faiblesses des lois et règlements

nationaux adoptés en application de la V.m.a (Vision minière pour l'Afrique). En outre, il a été suggéré aux communautés économiques régionales de renforcer les dispositifs internes de suivi-évaluation de la mise en œuvre de la V.m.a; aux Etats membres, entre autres, de tenir compte des contextes spécifiques à chaque pays dans la mise en œuvre de la V.m.a, notamment au plan de la fiscalité. Enfin, les experts ont validé le rapport sur l'état d'avancement et les perspectives de la mise en œuvre de la vision du régime minier de l'Afrique, en Afrique centrale.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Coup d'oeil en biais

Noël pluvieux et d'importants dégâts matériels à Brazzaville

Une impressionnante tornade s'est abattue sur Brazzaville, la matinée du dimanche 25 décembre 2016, perturbant ainsi la fête de Noël et provoquant d'importants dégâts matériels, suite à des inondations et érosions dans certains quartiers. Dans plusieurs quartiers, les Brazzavillois avaient, subitement, les pieds dans l'eau. La route nationale n°2 est coupée, au niveau du quartier Makabandilou, à Djiri, le neuvième arrondissement. Le Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba, accompagné du ministre d'Etat Alphonse Claude N'Silou, en charge des villes, et du maire de Brazzaville, Hugues Ngouelondélé, a fait le Saint Thomas, pour constater l'ampleur des dégâts. Dans le même arrondissement, le Lycée scientifique, nouvellement construit dans le quartier Domaine, est menacé par une érosion béante. A Mfilou-Ngamaba, le septième arrondissement, la circulation automobile a été difficile, à cause de l'ensablement de l'avenue Ngamaba. Plusieurs véhicules s'y sont embourbés, notamment à hauteur de la Paroisse Ndunzia-Mpungu et de l'arrêt Mouanda. On parle même d'un mort dans cet arrondissement, un mur de maison s'étant effondré sur un homme. A Mikalou, un quartier de Talangaï, la pluie a englouti des maisons et emporté des biens. A Mougali, une partie du mur du C.e.g Matsoua, à quelques mètres de l'arrêt Matsoua, s'est écroulée. L'avenue des Trois Martyrs était transformée en rivière, les deux ruisseaux, Mfoa et Madoukoutsikiélé sont sortis de leurs lits. Véhicules, maisons, etc., se sont retrouvés inondés. A Ouenzé, des routes ont été transformées en torrent impétueux. Au quartier Matour, à Makélékélé, des habitations ont été fissurées et des murs se sont écroulés, notamment au bout de la rue Jacques Mayassi, à son croisement avec la route de la Corniche. Des familles ont été contraintes de quitter leurs domiciles. Tout cela, à cause de la lenteur dans l'exécution des travaux de la route de la Corniche. En tout cas, partout, la tristesse s'est mêlée à la colère. A Noël, l'angoisse et le désespoir se lisaient sur les visages, la météo ayant annoncé une autre pluie.

Détenu à la Maison d'arrêt, le frère cadet d'André Okombi-Salissa est mort au C.h.u

Roland Gambou, le frère cadet de l'ancien ministre André Okombi-Salissa, qui avait été arrêté et placé en détention à la Maison d'arrêt de Brazzaville, il y a trois mois, suite à la découverte des armes de guerre au domicile d'une des épouses de son frère aîné, est décédé, mercredi 21 décembre 2016, au C.h.u. Il serait tombé dans le coma, quand il a été conduit au C.h.u. Sa famille et ses proches, en colère, accusent les autorités nationales d'être à l'origine de sa mort. Selon eux, l'infortuné était détenu à la Maison d'arrêt, après un passage dans les locaux de la sûreté de l'Etat où il aurait été torturé. Pour eux, sa mort serait donc «due aux tortures qu'il aurait subies». Mais, du côté des autorités carcérales, l'on avance, plutôt, qu'il serait mort de maladie.

Victime d'une hypothermie, le président du sénat a retrouvé sa santé

André Obami-Itou, président du sénat, a été victime d'une hypothermie, mercredi 21 décembre 2016, au cours d'une séance plénière qu'il présidait au Palais des congrès, à Brazzaville, dans l'après-midi. Il n'aurait rien mis sous la dent, avant de se mettre au travail. Après une première alerte, l'entourage a compris à la deuxième alerte, qu'il fallait réagir. Le président du sénat a été acheminé d'urgence, sur sa chaise, dans un couloir, puis immédiatement conduit au C.h.u (Centre hospitalier et universitaire), au service de réanimation, où on l'a placé en observation. Après des soins et une nuit d'observation, le président du sénat a regagné sa résidence, pour un repos, alors que la séance du sénat s'est poursuivie sous la direction du vice-président, Vincent Nganga.

Un nouveau courant de l'U.p.a.d.s voit le jour à Paris

«Ligue du congrès 1995», telle est la dénomination du nouveau courant de l'U.p.a.d.s (Union panafricaine pour la démocratie sociale), le parti créé par le Président Pascal Lissouba, qui vient de voir le jour à Paris, en France. «Dans le contexte politique actuel consécutif à la crise post-électorale et où la clarification est essentielle pour galvaniser les Congolais et fidéliser les militants du parti, les animateurs de l'U.p.a.d.s ont choisi de tourner le dos aux vertus du débat démocratique dans le parti, condamnant l'Upads à végéter comme une plante dans le désert. Au regard de la succession d'échecs passés et présents que connaît notre parti et conscients de son sombre horizon; animés par la ferme volonté d'apporter de manière rationnelle et ordonnée notre contribution à ses victoires futures, nous, militants et sympathisants l'U.p.a.d.s, prenons la résolution de créer un courant au sein de l'U.p.a.d.s, conformément à l'article 24 de ses statuts, dénommé «Ligne du congrès 1995», tout en lançant un appel à l'appropriation dudit courant par les membres de la famille l'U.p.a.d.s, au nom de l'intérêt supérieur du parti. La «Ligne du congrès 1995 se veut un courant qui prend pour engagement de favoriser les conditions d'un nouveau départ de l'U.p.a.d.s, dans un esprit d'unité et de rassemblement, tel que l'a toujours souhaité le Président Pascal Lissouba», souligne la déclaration datée du 20 décembre 2016. Parmi les signataires de cette déclaration figurent les anciens ministres Benoît Koukébéné et Joseph Ouabari Mariotti.

François Hollande répond à une O.n.g congolaise à propos du Pool

L'Association de solidarité aux victimes des guerres du Congo, dont le siège se trouve en France, a écrit, dernièrement, au Président de la République Française, pour attirer son attention sur la situation sécuritaire au Congo, notamment dans le Département du Pool. François Hollande a réagi, par le truchement du chef de son cabinet, qui a répondu, en ces termes: «Le Président de la République a bien reçu le courrier par lequel vous lui faites part de vos inquiétudes concernant les centaines de personnes qui fuient la région du Pool (République du Congo). Sensible à votre démarche, le Chef de l'Etat m'a confié le soin de vous assurer de l'intérêt avec lequel il en a pris connaissance. Soyez certains que la France reste particulièrement attentive à l'évolution de la situation dans cette région de la République du Congo».

Dettes publiques: face au danger, des O.n.gs décident de jouer à la vigilance

Pour rappeler au gouvernement les exigences de la bonne gouvernance, 27 organisations de la société civile congolaise ont créé une plateforme dénommée: «Dettes et développement» au Congo, pour surveiller la dette publique et les politiques de développement initiées par le gouvernement. Ce sont des organisations spécialisées dans la promotion et la défense des droits de l'homme, la lutte contre la pauvreté et la diffusion de la culture de paix. Il s'agit, entre autres, de l'Association des juristes sans frontière, du Cercle pour les droits de l'homme et la paix, du Forum des jeunes entreprises du Congo et de l'Association épiscopale justice et paix. Selon les initiateurs qui ont évoqué des manquements du pays en matière de gouvernance publique, il faut suivre et contrôler de plus près le processus d'endettement et les politiques publiques de développement. En tout cas, face au danger, ils sont portés à jouer à la vigilance.

Rétablissement de la sécurité dans le département du Pool

Statu quo, mais la Force publique enregistre des avancées, malgré des pertes

L'armée est en opération dans le département du Pool aussi bien pour exécuter le mandat d'arrêt émis par le procureur de la République près le Tribunal de grande instance de Brazzaville, André Gakala-Okoko, contre Bintsamou Frédéric, alias pasteur Ntumi, son frère cadet, Sylvain Richard Bintsamou, alias Gozardio, et le pasteur Elie, que pour rétablir la sécurité, en luttant contre les groupes armés ninjas-nsiloulous. Seulement, ces opérations dans lesquelles toutes les composantes de la Force publique sont engagées (armée, gendarmerie et police) ne donnent pas lieu à une communication officielle régulière, ni au niveau de la Force publique, ni au niveau du gouvernement. C'est par des témoignages recoupés que nous parvenons, avec ce que cela suppose de marge d'erreur, à rassembler quelques informations pouvant être mises à la disposition des lecteurs. Les districts les plus touchés par l'insécurité dans le Pool sont: Goma-Tsétsé, Kinkala, Mindouli, Mayama, Kindamba et Vindza. Dans ces districts, les grandes localités tiennent bon, mais les villages sont, pour la plupart, vidés de leurs habitants. C'est beaucoup plus par peur de l'insécurité que les populations des villages de Mbanza-Ndounga ont, pour plupart, fuit, par exemple, à Brazzaville. Mais, certains sont déjà de retour dans leurs villages.

Le commandant Madingou, chef du détachement militaire de Mindouli, blessé

La tension est montée, depuis l'embuscade dont le commandant Madingou, chef du détachement militaire de Mindouli, avait été victime, alors qu'il rentrait à Mindouli, de retour d'une mission à Brazzaville, à bord d'un véhicule Toyota B.j. Il avait essuyé des tirs d'armes automatiques, à quelques encablures de Mindouli et parmi les militaires qui étaient à l'arrière de la B.j, il y avait eu un mort sur place et trois blessés, dont le commandant Madingou, lui-même. Cette attaque serait l'œuvre du groupe de Nkouka Daniel, un ancien conseiller départemental du Pool, redevenu ninja-nsiloulou. Il avait fallu à la Force publique d'organiser une mission militaire, pour aller récupérer le corps du militaire tombé sur la route. Le lendemain de cette attaque, l'armée a tué un jeune ninja-nsiloulou dénoncé par la population, tandis que certaines propriétés appartenant à des ninjas-nsiloulous faisant partie du groupe de Nkouka Daniel ont été incendiées à Mindouli. Il s'agirait d'une boutique, d'une boucherie et d'un domicile. La population en colère a incendié le corps du ninja-nsiloulou tué par l'armée.

«Maître Daniel» organise le pillage des villages dans le district de Mindouli

A la tête d'un groupe important estimé à plus de trois cents ninjas-nsiloulous, Malonga Bayidikila Daniel, alias Maître Daniel, Yindoula Ulrich, alias Pasteur Elta, qui avait parlé à la

place du pasteur Ntumi dans une interview à R.f.i, et Péléka, alias De Guerre, ont pillé, au cours de ce mois de décembre, des villages dans le district de Mindouli, comme Kiloubi, Tounga-Diakou, Matota, Maboma, etc. A Nsamoua, un village situé sur la route Kinkala-Mindouli, ils avaient malmené un pasteur de l'Eglise évangélique à qui ils ont ravi l'argent de la communauté chrétienne qu'il gardait. Le groupe de Maître Daniel a aussi traversé la frontière, pour piller deux villages en R.D Congo, notamment Kibitsi et Moufouma.

Tex Wiler et dix de ses ninjas-nsiloulous tués vers le village Wouawoua

Le 8 décembre dernier, Tex Wiler, un chef ninja-nsiloulou dont le vrai nom n'est pas connu, qui régnait à la tête d'un groupe dans la zone de Voula, Taaba, sur la route nationale n°1, entre Brazzaville et Kinkala, a été tué par l'armée, avec dix de ses compagnons ninjas-nsiloulous dans leur maquis, vers le village Wouawoua, dans le district de Kinkala. Tex Wiler était très connu à Kinkala, comme Kouboula-Moyo, Trois Faces et Ntoba-Moubori.

Mouzital arrêté, Nsondé Augustin tué, après une offensive militaire vers Mayama

Chef spirituel ninja-nsiloulou dans le district de Kindamba, Mouzital a été appréhendé, lors d'une offensive de l'armée, la semaine dernière, vers les villages Kibouma et Reine-ville, dans le district de Mayama. Au cours de cette opération militaire, qui visait

d'appréhender le pasteur Ntumi, de son vrai nom Frédéric Bintsamou, certains de ses ninjas-nsiloulous ont été tués, parmi eux un chef, Nsondé Augustin, et d'autres faits prisonniers et ramenés à Brazzaville où ils sont interrogés. Mais, une fois de plus, le pasteur Ntumi, qui est toujours accompagné de plus d'une centaine de personnes, aurait réussi à échapper à l'armée. Mais, on ne connaît pas le bilan du côté de l'armée dans cette opération.

Le commandant Bol, chef de la place militaire de Kindamba, tué sur la route

Chef du détachement militaire de Kindamba, le commandant Léon-Georges Bol a été tué par l'attaque de son véhicule de marque Toyota B.j, sur la route Mindouli/Kinkala, à hauteur de Missafou, mercredi 21 décembre 2016, alors qu'il se rendait à Brazzaville. Ils n'étaient que trois militaires dans le véhicule, dont le chauffeur. Ils ont essuyé des tirs de Kalachnikov. Le commandant est mort sur-le-champ, atteint d'une balle dans la tête. Le chauffeur et le militaire qui l'accompagnaient ont réussi à s'enfuir, mais après avoir abandonné le véhicule plus loin du lieu de l'attaque. C'est une mission militaire partie de Kinkala qui est allée traquer le véhicule et récupérer le corps du commandant. Sa mort a suscité des interrogations quant aux mesures de sécurité dans les zones d'insécurité.

Sept agents de la Force publique tués dans une embuscade sur la route Kouboula-Kibossi

Environ sept éléments de la Force publique ont trouvé la mort sur la route carrossable Kouboula-Kibossi, vers le village Boukonzo-Boua-Lami, alors qu'ils étaient à bord d'une Toyota B.j et se rendaient à Brazzaville, pour rechercher le ravitaillement de la troupe. Il y aurait également des blessés. Leur véhicule aurait roulé sur une grenade, avant que des ninjas-nsiloulous embusqués n'ouvrent le feu sur eux et prennent la fuite, en pleine forêt. Un pont serait également détruit ou endommagé sur cette route, par les rebelles ninjas-nsiloulous. Détruire les ponts serait la stratégie des hommes de Ntumi, pour empêcher la Force publique d'atteindre leurs maquis dans les forêts.

Assassinat d'un responsable de quartier, Edouard Loungou, à Louloambo, par les ninjas

La population de Louloambo avait fui vers les localités de la Bouenza, depuis les incidents survenus entre la Force publique et les ninjas, au mois de septembre. Mais, certains déplacés, en raison du manque d'assistance humanitaire, avaient décidé de regagner leurs domiciles, à Louloambo. C'est le cas d'Edouard Loungou, secrétaire du bureau du quartier Kiseko, et ses enfants. Dans la nuit du 20 au 21 décembre 2016, un groupe de ninjas-nsiloulous, conduit par Malanda Amédée, alias Ngouma, un repris de justice libéré de la Maison d'arrêt de Brazzaville, en mai 2015, a débarqué chez lui, l'a torturé et assassiné. D'autres personnes, notamment

un enseignant, Arnaud Diabaté, un paysan, Jean-Marie Langa, et deux jeunes, Daniel Ngoma et Maurice Mbemba, ont été tabassés, mais ont eu la vie sauve.

Constitué de jeunes du Congo-Brazzaville et de la RD Congo, le groupe ninja-nsiloulou de Malanda Amédée est bien connu à Louloambo.

Un agent de la Force publique tué à Louloambo, à la veille de Noël

Un agent de la Force publique a été tué par balle, samedi 24 décembre dernier, alors qu'il rentrait à la base, après avoir participé à la sécurisation de l'hélicoptère venu les ravitailler. Faute d'information officielle, on ne sait pas dans quelle circonstance ce jeune agent de la Force publique a été tué.

Goma-Tsétsé, une localité désertée en grande partie par sa population

La localité de Goma-Tsétsé et les villages de ce district sont presque désertés par la majeure partie de la population, en raison de l'insécurité créée par les ninjas-nsiloulous, notamment le groupe de Pablo, et par les opérations militaires pour les traquer.

De son vrai nom Alain Malonga et bien connu des services de la Force publique, Pablo serait blessé et abandonné par ses camarades ninjas-nsiloulous, notamment Gozardio (Sylvain Richard Bintsamou) et Vagarou (Loubayi Hulson), qui serait également blessé.

Les jeunes veulent abandonner le mouvement de Ntumi et sortir des forêts

Même si dans les réseaux sociaux, les partisans de l'opposition tentent de faire véhiculer l'idée d'un mouvement armé, appelé F.a.l.c (Force d'auto-défense et de libération du Congo) qui aurait le vent en poupe face à la Force publique, de nombreux fidèles de Ntumi cherchent plutôt à sortir, en raison des conditions difficiles de vie dans les forêts, du manque de ravitaillement et des blessés qui restent sans soins. Par ailleurs, la Force publique opère de nombreuses arrestations qui lui permettent d'avoir des renseignements nécessaires à l'efficacité de son action contre le mouvement armé de Ntumi. Ces derniers temps, des groupes de ninjas-nsiloulous se sont mis à négocier, de manière indirecte, leur reddition. Le ministre d'Etat Alphonse Claude N'Silou avait fait la proposition pour que la Force publique étudie la possibilité de permettre aux jeunes qui abandonnent les armes de pouvoir sortir, en garantissant leur sécurité. Bien sûr, comme dans tout mouvement, il y a des radicaux qui croient à l'invulnérabilité de Ntumi, lequel n'est toujours pas attrapé par la Force publique, malgré les moyens mis en œuvre.

Fuyant de forêt en forêt, entre les districts de Mayama, Mindouli et Kindamba, ce dernier aurait exprimé son souhait de mettre sa nombreuse famille à l'abri. Seulement, il faut déplorer les débordements de certains agents de la Force publique qui se livrent au pillage des habitations, aux exactions sur les populations innocentes, etc, des comportements qui constituent autant de facteurs qui affaiblissent l'action de la Force publique et que la hiérarchie doit flétrir.

GX INTERNATIONAL

- Express National International
- Fret Aérien & Maritime
- Douane & Transit
- Logistique

Notre devise: **ALLER + LOIN**

SERVICE COMMERCIAL

Palatine-Nolde : Road point Rassel (face au ccf) | Brazzaville : 03 Av Cardinal emile Bayenda (face à la Mairie)

Tel : (+242) 053010238 / 055501075 | Tel : (+242) 055501075 / 055501075

www.gxinternational.net

Nos partenaires: UPS, SAP, etc.

La Semaine Africaine, votre journal

Gouvernement

Après neuf mois à la primature, Clément Mouamba confiant sur l'avenir!

Neuf mois après son élévation, le vendredi 22 avril 2016, au prestigieux poste de Premier ministre chef du gouvernement de la nouvelle République, Clément Mouamba force l'admiration de tous. Par ses qualités d'homme d'Etat, son style de travail, sa volonté inébranlable d'unir ses compatriotes et surtout sa loyauté au Président de la République qui a opéré, en sa modeste personne, un choix judicieux pour la mise en œuvre de son projet de société, «La marche vers le développement. Allons plus loin ensemble». En ce laps de temps, loin d'esquisser un bilan, il nous paraît utile de relever quelques actes importants qui renseignent sur l'orientation prise par le gouvernement Mouamba, en cette conjoncture difficile, de récession économique, aggravée par la folie meurtrière et destructrice des ninjas-nsiloulous dans le Département du Pool.

Les jours qui ont suivi sa nomination, Clément Mouamba a donné un signal fort, en s'entourant, dans son cabinet, de cadres originaires de nos différents départements. «Les compétences, nous irons les chercher partout, même en Europe», déclarait-il. Ses collaborateurs reconnaissent en lui un «travailleur chevronné, rigoureux, méticuleux, attentif, pointilleux, amoureux du travail bien fait». «Il arrive tôt au cabinet et rentre souvent tard. C'est un homme intègre qui fait preuve de grande sagesse; il écoute plus qu'il ne parle; observe et n'agit jamais à la va-vite», témoignent-ils. Pour cloquer au pilori ses détracteurs, il a toujours su puiser dans son répertoire traditionnel bantou, notamment sa langue maternelle, le yaka, les maximes et allégories qui font autorité. «La colère d'un insensé, on la lit sur la figure, celle d'un sage, elle est enfouie dans les entrailles», déclarait-il à la presse, au sortir des consultations présidentielles, en juin 2015.

Plusieurs fois ministre, technocrate, sa longue expérience de banquier a fait de lui un fin connaisseur des dossiers économiques et de ses compatriotes. Il abhorre la «politique spectacle», sans résultat concret sur le terrain. Une fois son gouvernement formé, Clément Mouamba a tout de suite pris les choses en main. Devant la représentation nationale, l'Assemblée, il a égrené, à grands traits, le 3 juin 2016, le programme d'action de son équipe gouvernementale. Oui! Equipe, parce qu'il est question d'œuvrer ensemble, en harmonie, pour relever les défis du moment. Dans un contexte particulier, marqué par le retournement du marché pétrolier qui a fragilisé les économies mono-productives et mono-exportatrices des matières premières comme la nôtre.

Rétablir la stabilité macro-économique

Sans langue de bois, Clément Mouamba a fait parler les chiffres. «En 2015, les revenus pétroliers (du Congo) ont chuté de 65% et les recettes publiques totales ont diminué d'environ 43% par rapport à 2014», a-t-il précisé, soulignant que «devant la détérioration du déficit budgétaire et du compte courant de la balance de paiement, mon gouvernement n'a pas d'autres choix que de procéder, de manière responsable, à un ajustement non seulement budgétaire, mais aussi des comportements face à la dépense publique».

«Mon gouvernement sera, avant tout, préoccupé par le rétablissement de la stabilité macro-économique et la viabilité budgétaire, qui conditionnent le succès de «La marche vers le développement», a-t-il insisté.

Ainsi, le projet de loi portant la loi de finances rectificative exercice 2016, adopté le 1er juin par le conseil des ministres, en présence du Premier ministre Clément Mouamba, sera placé sous le signe de la réduction du train de vie de l'Etat. Les ressources budgétaires ont été ramenées à 2.121,5 milliards de francs Cfa, contre 2.333,3 milliards de francs Cfa dans la loi de finances initiale, soit une baisse de 10%. Toutefois, la mise en place de la nouvelle équipe gouvernementale consécutive à la nomination du Premier ministre a conduit à l'adoption, toujours à la baisse, d'un collectif budgétaire pour cet exercice 2016. Fixé à 3.776

milliards 169 millions de francs Cfa, le projet amendé du budget de l'Etat rectifié exercice 2016 a été adopté en juillet dernier à 3.623 milliards 11 millions de francs Cfa par le Parlement. Les dépenses y ont été établies à la somme de 2.395.996.536.830 F Cfa, contre 2.608 milliards de francs Cfa, dans la loi initiale, soit une contraction de 8,1%.

Et le projet de budget de l'Etat exercice 2017, équilibré en ressources et en charges à la somme de 2.744.077.000.000 de francs Cfa, adopté par le Gouvernement le 30 septembre 2016, obéit à cette même contrainte de réduction du train de vie de l'Etat dont les dépenses de fonctionnement courant ont baissé de 3,4%. Ces dépenses prennent en compte le passage du point d'indice des salaires des fonctionnaires de 275 à 300; un engagement pris par le Président de la République vis-à-vis des agents de l'Etat. Le budget de l'Etat exercice 2017, faut-il le rappeler, va permettre au Gouvernement de commencer la mise en œuvre effective du projet de société du chef de l'Etat. Il sied de relever ici qu'en dépit de la morosité économique, le Gouvernement Mouamba réussit l'exploit de payer les salaires des fonctionnaires, les pensions des retraités et les bourses des étudiants. Parallèlement, il s'emploie à assainir les régies financières et conforter les recettes fiscales-douanières. Pour une gestion saine des finances publiques, le Congo vient de se doter d'un code de transparence et de responsabilité. Ce code, adopté le 19 décembre dernier par l'Assemblée nationale, s'imposera à toutes les administrations publiques.

Un emprunt obligataire

Dans le cadre de la diversification de l'économie, la poursuite de l'achèvement des travaux des infrastructures de base (tronçons routiers prioritaires, électricité, eau, hôpitaux...), l'apurement partiel de la dette intérieure (350 milliards de francs Cfa au 31 mars 2016, répartie entre la dette sociale et la dette commerciale), l'Etat congolais a lancé, le 15 décembre 2016, sa toute première opération d'emprunt obligataire par appel public à l'épargne sur le marché financier de l'Afrique centrale, pour collecter la somme de 150 milliards de F Cfa auprès des investisseurs, personnes physiques et morales des pays membres de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (Cemac) et des investisseurs internationaux. Un vrai test, pour la confiance des marchés et des investisseurs au projet de société du Président Denis Sassou-Nguesso pour le Congo de 2016 à 2021. Projet conduit par le Premier ministre chef du gouvernement, Clément Mouamba.

Assises sur le numérique

Le Gouvernement Mouamba, qui a à cœur les problèmes de la jeunesse, a organisé, du 23 au 25 novembre dernier à Brazzaville, les assises nationales du numérique, pour stimuler l'innovation technologique dans les services. Elles ont porté sur le thème: «L'économie numérique: un levier pour la diversification de l'économie, la compétitivité, l'emploi et la moder-



Les membres du Gouvernement Mouamba autour du Président de la République.



Pendant un conseil de cabinet, nisation de l'administration publique au Congo».

A cette occasion, le Premier ministre a relevé qu'«aujourd'hui et surtout demain, il n'y aura pas de domaine plus transversal que l'économie numérique. Le Congo a pris l'option de s'armer résolument au numérique... L'économie numérique fait partie des gisements d'emplois...». En termes d'emplois, le secteur numérique formel utilise au moins 6% des salariés, auxquels s'ajoutent de nombreuses opportunités d'emplois offertes par le secteur dit informel (Cyber-café, revendeurs des recharges...).

Les défis que nous impose le numérique, a reconnu le Premier ministre Clément Mouamba, portent principalement sur «l'amélioration de l'employabilité d'un grand nombre de jeunes dans le numérique; l'adaptabilité des cadre juridique et institutionnel aux impératifs de diversification de l'économie nationale; la réduction de la fracture numérique au Congo; la digitalisation des administrations». Ces assises ont jeté les bases de l'élaboration d'une stratégie nationale de développement de l'économie numérique appuyée par un plan d'actions pour la période 2017-2021.

Réforme de l'Etat

A ce niveau, le chantier avance normalement. Depuis son installation, le Gouvernement Mouamba s'attèle à rédiger et publier les décrets d'application de nombreuses lois. Un recensement physique des agents civils de l'Etat, lancé en octobre dernier, permettra à la fois de maîtriser le fichier, les effectifs de la Fonction publique, la masse salariale, et de déterminer les différents profils, en vue d'une gestion efficiente des ressources humaines. L'automatisme de la prise en charge des retraités est une préoccupation du gouvernement qui entend mettre fin aux tracasseries que vivent ces compatriotes qui ont servi la République.

Le texte sur les partis politiques et le statut de l'opposition est prêt. De même, le gouvernement s'emploie à finaliser les textes déterminant l'organisation, la composition et le fonctionnement des conseils consultatifs nationaux prévus par la nouvelle Constitution et à mettre en place prochainement. Précisément, le Conseil national du dialogue, les

Conseils consultatifs des femmes, des personnes vivant avec handicap, de la jeunesse, des sages et notabilités traditionnelles, des O.n.gs et de la société civile.

Dans le cadre de la décentralisation, le gouvernement a renforcé la démocratie locale, en décidant, le 16 décembre 2016, d'ériger en communes les localités de Djambala, Sibiti, Madingou, Kinkala, Ewo, Kintélé, Owando, Oyo, Pokola et Impfondo, et en districts celles de Bokoma, dans la Cuvette, et Kabo, dans la Sangha. Kintélé, une banlieue Nord de Brazzaville, et qui relève jusqu'ici du district d'Igné (département du Pool), sera érigé directement en commune administrée par des autorités élues. Kintélé compte 10.952 habitants et connaît un «essor économique accéléré, grâce à la construction des infrastructures industrielles, commerciales, universitaires, culturelles et sportives», comme l'a expliqué le ministre de la communication, porte-parole du gouvernement, Thierry Mougalla.

Loin de tout fatalisme, pour le Premier ministre, «les problèmes économiques et sociaux auxquels notre pays est confronté ne sont pas insurmontables. Une réponse programmatique trace le cadre légitime de l'action publique des cinq prochaines années».

Sensible à toutes critiques constructives sur son action à la tête du gouvernement, Clément Mouamba ne se laisse pas pour autant distraire par les polémiques portant sur le sexe des anges et autres attaques en dessous de la ceinture, tirant plutôt le Congo vers le bas. Ayant fixé son cap, imperturbablement, il a le pied à l'étrier pour répondre, lui et tout son gouvernement, aux attentes vitales de ses compatriotes.

La République une et indivisible

Humble, modeste, tempéré, tolérant et patient, Clément Mouamba est un homme de dialogue, tourné vers les valeurs de paix, d'unité, de fraternité sans lesquelles le Congo ne peut se construire ni se développer. Il l'a exprimé le 28 novembre 2016, à l'occasion de la célébration du 58ème anniversaire de la proclamation de la République du Congo, sous le paradigme: «La République une et indivisible». «L'unité et l'indivisibilité

de la République sont deux valeurs jumelles fortement associées et complémentaires. S'attaquer à l'une, c'est démolir l'autre et réciproquement... L'unité dans la République, autant que son indivisibilité, sont donc une quête de tous les jours, tant que le repli identitaire et ses formes violentes: les milices armées et son corollaire l'incivisme, qu'il soit ethno-culturel ou non, attaquent injustement la République», a-t-il fait remarquer.

Le vivre ensemble

Bien plus, le 10 août 2016 à l'Hôtel Radisson Blu Mbamou Palace, au cours de la rencontre dénommée «cocktail du vivre ensemble», à son initiative et celle du Député-Maire de Brazzaville, Hugues Ngouelondélé, Clément Mouamba est revenu, dans son allocution, sur les valeurs que les Congolais ont en partage et qu'ils doivent préserver, «la paix et la stabilité de leur pays; l'aspiration à un développement économique et social harmonieux; la promotion du bien commun...». «Ces quelques valeurs rappelées, une fois bien exécutées et mises en œuvre, je crois que le pays peut avancer et il peut se retrouver dans le concert des nations», a-t-il déclaré, soutenant qu'il s'est «engagé avec tous les membres de son gouvernement, de faire en sorte que les Congolais, les Congolaises, érigent les ponts entre eux et non les murs, ce au-delà des clivages et des divergences sommes toutes normales en démocratie...».

Ceci n'est pas une simple vue de l'esprit pour Clément Mouamba qui «démontre sa conviction» par la

présence dans son cabinet d'un «conseiller spécial en charge de la culture démocratique et du vivre ensemble». «Ce n'est pas un décor, ce n'est pas pour faire beau, parce que le contenu est profond et la tâche énorme, parce que c'est du réel, du vécu», a-t-il martelé. «Je crois que le contenu d'une telle mission est, de mon point de vue, une nécessité de gouvernance sociétale, sous la haute autorité de Son Excellence Monsieur Le Président Denis Sassou-Nguesso, qui m'a fait l'honneur de diriger le Gouvernement de notre nouvelle République», a déclaré Clément Mouamba, concluant en «levant, très fraternellement, le toast à la paix et au vivre ensemble réel entre les filles et les fils de Brazzaville et pourquoi pas entre tous les enfants du Congo et tous les amis qui ont choisi le Congo comme leur seconde patrie».

La paix troublée dans le Pool

Homme convivial et croyant, pour qui toute vie est sacrée, Clément Mouamba est meurtri au plus profond de son être, par la situation préoccupante du Département du Pool où les «terroristes ninjas-nsiloulou de la bande à Ntoumi qui sèment la mort à tout vent». Il a même pris part à un office religieux à l'Eglise évangélique du Congo (E.c.c.), pour implorer la miséricorde divine pour le retour de la paix dans cette partie du territoire national.

Dans son éloge funèbre, le 11 octobre, à l'esplanade du Palais des congrès, lors des obsèques officielles de 18 des 21 victimes des incidents survenus dans le Département du Pool en septembre 2016, Clément Mouamba a haussé le ton pour dénoncer énergiquement les auteurs de cette barbarie et leurs complices. «Ce sont les adeptes d'un messianisme suranné, qui se nourrit du repli identitaire qui gangrène les faibles et qui fabrique les fausses certitudes... Au nom d'une conception du pouvoir hors de la culture démocratique, ils tuent, blessent, brûlent, violent, déplacent, détruisent, pillent et massacrent dans le Département du Pool», a-t-il déploré.

«Le Gouvernement de la République n'est pas prêt à échanger l'autorité de l'Etat, l'honneur et la dignité de la République contre les sirènes de l'élitisme forcené, de l'intolérance messianique et du terrorisme avilissant», a dit le Premier ministre, rejetant «toute demande de dialogue politique formulée dans le feu et le sang, sur fond en vérité de projet de renversement des institutions démocratiques établies, n'a aucune crédibilité».

Selon lui, le «sacrifice suprême» de ces compatriotes «ne sera pas vain». Il motive davantage la ferme volonté du gouvernement et de toutes les forces vives de la nation à préserver la paix et la stabilité au Congo.

Républicain dans l'âme, patriote à toute épreuve, Clément Mouamba se révèle, chaque jour, comme un grand homme d'Etat qui a toujours su placer au-dessus de tout, les intérêts de la Nation. Le Président de la République ne s'est donc pas trompé, en lui confiant les commandes du tout premier gouvernement de la nouvelle République qui a la lourde responsabilité d'appliquer l'ambitieux projet de société «La marche vers le développement», devant conduire le Congo à l'émergence. La moisson des neuf mois d'exercice du gouvernement Mouamba nous laisse optimiste.

Augustine ILOUNDOU

Nouveaux tarifs pour abonnement

Congo		Autres pays d'Afrique	
6 mois	Retrait sur place: 15.600	96 Euros	192 Euros
1 an	Retrait sur place: 31.200	96 Euros	192 Euros
Expédié: 23.400		Europe	
Expédié: 46.800		Amérique-Asie	
France, Afrique Francophone		100 Euros	200 Euros
91 Euros			

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

COLINA DEVIENT SAHAM ASSURANCE.

VOUS AVANCEZ,
NOUS SOMMES LÀ

SAHAM Assurance, assureur leader présent en Afrique et au Moyen-Orient, s'engage tous les jours auprès des particuliers, professionnels et entreprises pour qu'ils avancent, réalisent leurs projets et envisagent l'avenir en toute confiance.



SAHAM
Assurance | Congo
Avancez librement

sahamassurance.com

INSERTION LEGALE

AVIS DE PUBLICATION

CABINET CONSEIL EN CREATION ET GESTION D'ENTREPRISE

En sigle «3CGE Consulting»
Société A Responsabilité Limitée
Au capital d'un Million (1.000.000) de F. CFA
Siège social: Brazzaville, n°1420, Avenue Loutassi
Plateau des 15 ans
RCCM/CG/BZV/16 B 6809

Suivant acte authentique, établi par Maître Félix MAKOSSO LASSI, Notaire, titulaire d'un Office notarial à la résidence de Brazzaville, sis 68 Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, enceinte Sopeco centre-ville, en date à Brazzaville du 07 décembre 2016, enregistré au domaine et timbres de Mpila, sous le Folio 216/5 n°2657, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée, régie par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique et les statuts;

Dénomination sociale:
La dénomination de la société est la suivante: CABINET CONSEIL EN CREATION ET GESTION D'ENTREPRISE, en sigle «3CGE Consulting» SARL;

Objet social:
La société a pour objet, en République du Congo et à l'étranger:
- Prestation des services intellectuels par le conseil, l'assistance et la formation:
* Comptabilité et fiscalité;
* Finance d'entreprise;
* Informatique;
* Management de projet;
* Administration et Management des Ressources Humaines;
* Communication, commerce et marketing.

Siège social:
Le siège social est fixé à Brazzaville, au n°1420,

Avenue Loutassi, Plateau des 15 ans;

Durée:
La durée de la société est constituée à 99 années entières et constitutives qui commenceront à courir, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation;

Capital social: un million (1.000.000) de francs CFA, divisés en cent (100) parts de Dix mille (10.000) chacune de 1 à 100, entièrement libérées par les trois (03) associés;

Gérance de la société: Monsieur MPOUSSA MOKOUKA Franck Eric a été nommé Gérant de ladite société, pour une durée de trois (3) années renouvelable;

Dépôt légal: Les statuts ont été déposés au greffe commercial de Brazzaville, en date du 13/12/2016, sous le numéro: 16 DA 1080;

Immatriculation: La société a été immatriculée au greffe commercial de Brazzaville, en date du 13/12/2016, sous le numéro RCCM: CG/BZV/ 16 B 6809;

Pour avis,

Maître Félix MAKOSSO LASSI,
Notaire
Etude sise à Brazzaville, Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO, enceinte SOPECO, en face de Congo Telecom, Centre-ville, République du Congo,
Tél: (00242) 222.81.04.20/04.423.14.44
B.P: 1444

ETUDE DE MAITRE GILBERT OPANDET

Notaire
Titulaire d'un office en la Résidence de Brazzaville
20, Avenue Albert Bassandza
(CHU - derrière l'Hôtel Les Bougainvillées)
Centre-ville, B.P: 755 - Tél.: 06-826-42-83
e.mail: gildas_jo@hotmail.fr

UNION INTERNATIONALE DU NOTARIAT LATIN
République du Congo

SELIBESI BUSINESS

Société A Responsabilité Limitée (SARL) Unipersonnelle
Capital social: 1.000.000 de Francs CFA
Siège Social: Brazzaville, 1803, Avenue des Trois Martyrs - Ouenzé
République du Congo

INSERTION LEGALE

Suivant acte authentique reçu à Brazzaville en date du 16 Novembre 2016, par Maître Gilbert OPANDET, il a été constitué une société dénommée: SELIBESI BUSINESS, dont les caractéristiques sont les suivantes:

FORME: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

CAPITAL SOCIAL: Le capital de la société est fixé à un million (1.000.000) de Francs CFA;

OBJET: La Société a pour objet: Acquisition et vente d'immeubles, travaux de construction et équipement, Fournitures de bureau, Informatique, vente de meubles, événementiel (colonie des vacances, excursion...), débit de boissons;

DENOMINATION: la société prend la dénomination SELIBESI BUSINESS;

SIEGE SOCIAL: Brazzaville, 1803,

Avenue des Trois Martyrs, Arrondissement V - Ouenzé, en République du Congo;

DUREE: la durée de la société est fixée à quatre-vingt-dix-neuf (99) ans, à compter de son immatriculation au registre du commerce et du crédit mobilier;

GERANCE: Est nommé gérant de la société: Monsieur NGASSIKI Lionel Zidane, qui accepte;

DEPOT LEGAL: A été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 25 Novembre 2016;

RCCM: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le n° 16 DA 1035.

Pour Avis,
Maître Gilbert OPANDET,
Notaire

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC,
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE
DE BACONGO

N°079/16/MFBPP/DGID/DEFFD/DDID-DCHPF-B

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Baongo, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants:

N°	N° de Réquisitions	Références Cadastres	Quartiers	Arrondis/Districts	Requérants
01	N°14333 du 24/05/16	Section AM, bloc-, Pile 11, Sup. 440 m2	Avenue non dénommée (Moutabala)	Mfilou	MANIACKY KIMBEME Roland Serge
02	N° 3307 du 1er/04/16	Section-, bloc-, Pile-, Sup. 45153,38 m2	Loukanga 2 (S.P. de Goma Tsé-Tsé)	Pool	BAVOUIDI Pierre Claude et BISSINGOU Pauline
03	N° 3529 du 26/08/16	Section B2, bloc 168, Pile 2, Sup. 180,00 m2	17, rue Jacob Binaki	Makélékélé	MOUSSIMI Marie Henriette
04	N° 3219 du 22/02/16	Section B1, bloc 13, Pile 11, Sup. 464,72 m2	Kimpouomo	Madibou	BIANGANA Justin
05	N° 3220 du 22/02/16	Section C3, bloc 131, Pile 6, Sup. 266,80 m2	81, rue Ngamaba	Makélékélé	Mme BIANGANA née NGAMBA Nathalie et Enfants
06	N° 3221 du 22/02/16	Section-, bloc-, Pile 1, Sup. 560,00 m2	Loussala	Madibou	BIANGANA Justin
07	N° 5100 du 28/06/07	Section AS, bloc-, Pile 4 bis, Sup. 121,00 m2	Avenue Agri-Congo (Mayanga)	Madibou	Société CELTEL CONGO
08	N° 6608 du 17/11/08	Section A, bloc-, Pile 155, Sup. 370,00 m2	155, rue Lounianga (Météo)	Makélékélé	MANOUANA Simon
09	N° 3609 du 20/10/16	Section A3, bloc 17, Pile 59, Sup. 156,83 m2	42, rue Mayetela (Nganguoni)	Makélékélé	MADOUKOU Bertrand Liahne et MADOUKOU Marie Lielhe
10	N° 3638 du 17/11/16	Section B, bloc 6, Pile 7, Sup. 742,68 m2	Avenue des 1 ^{er} Jeux Africains	Makélékélé	MALONGA Céleste Dayana Edilaïne
11	N° 3096 du 27/11/15	Section-, bloc-, Piles 10,11 et 12, Sup. 2790,00 m2	Kinkala (S.P. de Kinkala)	Pool	MPAN Joseph
12	N° 3587 du 10/10/16	Section C3, bloc 23, Pile 7, Sup. 280,25 m2	6, rue Mbama	Makélékélé	MOUANGA Aubin Aymard
13	N° 3505 du 09/08/16	Section BJ, bloc 41, Pile 11, Sup. 400,00 m2	Rue Kinouani Jacques (Mbouono)	Madibou	KOUTEKISSA Guy
14	N° 3563 du 21/09/16	Section BJ, bloc-, Pile 7, Sup. 900,00 m2	18, rue Kouenissadio Jean Baptiste (kombé)	Madibou	BAKABOULA Cécile
15	N° 14921 du 12/09/16	Section BF, bloc 150, Pile 73, Sup. 374,94 m2	Rue Bouagnela	Djiri	NTSIBA LEKIBI Sébastien et enfants
16	N° 3535 du 1 ^{er} /09/16	Section CJ, bloc 157, Pile 31, Sup. 400,00 m2	Quartier Itatolo	Djiri	GAMBOU Viviane Ursule
17	N° 3502 du 08/08/16	Section F, bloc 153, Pile 4, Sup. 652,49 m2	Rue Ampère (Nkéoua Joseph)	Baongo	MBEMBA Béatrice
18	N° 15048 du 10/10/16	Section CH ex B6, bloc 96 ex 3, Pile 16 x 3, Sup. 400,00 m2	3, avenue Félix Ngoua (Massengo)	Djiri	LOKAKA MOLAMOU Gildas
19	N° 3233 du 1 ^{er} /03/16	Section B2, bloc 108, Pile 12, Sup. 365,00 m2	9, rue Mbila	Makélékélé	MONZO Jean Louis
20	N° 3613 du 25/10/16	Section-, bloc-, Pile -, Sup. 2194,88 m2	Kombé	Madibou	SAMBA Alain Ambroise
21	N° 3624 du 08/11/16	Section A, bloc 25, Pile 7 bis, Sup. 145,60 m2	7, rue Mabilia (Moukonzi-Ngouaka)	Makélékélé	MAMPOLO NGANGA Fredlande Providence
22	N° 2627 du 18/05/16	Section AU, bloc 2, Piles 5,6, et 15, Sup. 1800,00 m2	Kibina	Madibou	LOUBASSOU Sébastien
23	N° 3628 du 09/11/16	Section G, bloc1, Pile 4, Sup. 172,74 m2	2, rue Mbala Prosper	Baongo	NGABALA Patricia Blanche
24	N° 3646 du 21/11/16	Section E, bloc 88, Pile 7, Sup. 174,53 m2	29 bis, rue Jolly	Baongo	NGABALA Patricia Blanche
25	N° 3582 du 04/10/16	Section B2, bloc 194, Pile 9, Sup. 362,03 m2	Rue Bouayoka Suzanne	Makélékélé	BAHAMBOULA Laéticia Céleste
26	N° 3581 du 04/10/16	Section V, bloc-, Piles 1 et 2, Sup. 1250,00 m2	Rue Mpouilli Philippe (Mayanga)	Madibou	BAHAMBOULA Laéticia Céleste
27	N° 3073 du 28/09/16	Section AS, bloc-, Pile 1, Sup. 500,00 m2	Avenue Ntsieté Simon Kinkozo	Madibou	MILONGO BAWAMIO Emma Faustin
28	N° 3579 du 03/10/16	Section AG, bloc 12, Pile 1, Sup. 178,36 m2	2, rue Kombo	Makélékélé	Mme NGUEMA née BIVOUA Line Edwige
29	N° 3576 du 30/09/16	Section G, bloc 93, Pile 11, Sup. 141,39 m2	99 bis, rue Condorcet	Baongo	MBOUMBOU GOMA Djoudjou
30	N° 11824 du 16/01/15	Section BD, bloc-, Pile 2, Sup. 328,69 m2	Rue Joseph Leyami	Mfilou	Mme BEMBA MILANDOU née KINZOUNZA Renée Sylvie
31	N° 3262 du 29/03/16	Section P13C, bloc-, Pile 10, Sup. 162,00 m2	Rue Manionzi (quartier Itali)	Mfilou	ELENGA André Wilfrid
32	N° 3482 du 27/07/16	Section-, bloc-, Pile-, Sup. 13311,32 m2	21, rue Monoko (Makabandilou)	Djiri	G.J.C.
33	N° 3480 du 27/07/16	Section-, bloc-, Pile-, Sup. 5095,00 m2	Village Yié (S.P. d'Ignié)	Pool	G.J.C.
34	N° 3481 du 27/07/16	Section-, bloc-, Pile-, Sup. 5100,00 m2	Village Yié (S.P. d'Ignié)	Pool	G.J.C.
35	N° 3483 du 27/07/16	Section-, bloc-, Pile-, Sup. 3200,00 m2	Village Yié (S.P. d'Ignié)	Pool	G.J.C.
36	N° 3641 du 17/11/16	Section-, bloc-, Pile-, Sup. 750,00 m2	Village Linzolo (S.P. de Goma Tsé-Tsé)	Pool	MALONGA Alain Michel
37	N° 3577 du 30/09/16	Section-, bloc-, Piles 1-2, Sup. 800,00 m2	Kintélé (S.P. d'Ignié)	Pool	OKIEMY Bienvenu Nathalien
38	N° 3642 du 17/11/16	Section-, bloc-, Pile-, Sup. 34065,71 m2	Village Linzolo (S.P. de Goma Tsé-Tsé)	Pool	MALONGA-NTINOU Séphine-Grâce C.
39	N° 3643 du 17/11/16	Section-, bloc-, Pile-, Sup. 9193,77 m2	Village Linzolo (S.P. de Goma Tsé-Tsé)	Pool	MALONGA Josué Franck Eudes
40	N° 3640 du 17/11/16	Section-, bloc-, Pile-, Sup. 12289,50 m2	Mayanga	Madibou	MALONGA Jérémie Alain Bénédicte
41	N° 3639 du 17/11/16	Section-, bloc-, Pile-, Sup. 2727,20 m2	Quartier kombé (derrière le LAC)	Madibou	MALONGA-NTINOU Séphine-Grâce C.
42	N°3607 du 18/10/16	Section E, bloc 10, Pile 9, Sup. 518,44 m2	Case E-024/V (la glacière)	Baongo	MOUSSOU POUATI Alphonse
43	N° 3464 du 22/07/16	Section AR, bloc-, Pile 5, Sup. 5632,70 m2	11, av. Mbamba Samuel (Mayanga)	Madibou	TANTOU Séraphin, NGOMA Pascaline et enfants TANTOU
44	N° 2732 du 08/07/15	Section C3, bloc 4, Pile 1, Sup. 270,00 m2	1955, rue Fila Jean Baptiste	Makélékélé	MASSOUMOU-VOUALA Stella Bienvenue Olga
45	N° 2700 du 26/06/15	Section AR, bloc-, Pile 4, Sup. 820,00 m2	Rue Nkouka Joseph (Mayanga)	Madibou	NSAYI MESSO Honoré
46	N° 3569 du 23/09/16	Section P8, bloc 175, Pile 10, Sup. 300,00 m2	51 bis, rue Berlioz	Baongo	NTALA BOUNGOU Céline
47	N° 6646 du 15/12/08	SectionB2, bloc-, Pile 12, Sup. 388,09 m2	12, avenue de l'Orostom	Makélékélé	MANOUANA Simon
48	N° 11292 du 05/11/14	Section AT2, bloc 6, Pile 12, Sup. 334,80 m2	12, rue Maboulou	Mfilou	MATSIMA Arlette Florette

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière).

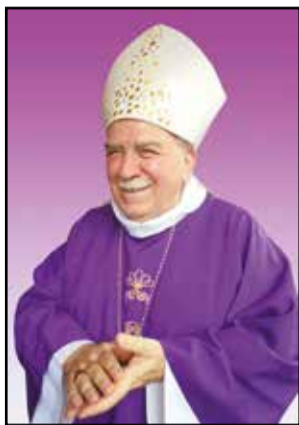
Fait à Brazzaville, le 21 décembre 2016

Pour l'insertion légale
Brigitte OKOLA
Inspecteur des Impôts

Conférence épiscopale du Congo

Message de Noël sur le respect de l'environnement

«... Ne craignez pas, je vous annonce une bonne nouvelle: Aujourd'hui, vous est né un Sauveur qui est le Christ Seigneur» (Lc 2,10-11)
Aux Fidèles laïcs du Christ,
A toutes les personnes de bonne volonté!



Mgr Miguel Angel Olaverri.

Fils et filles bien-aimés de Dieu,
A l'occasion des fêtes de fin d'année et dans la joie de Noël, nous vous adressons ce message de paix, de bonheur et d'espérance pour vous souhaiter une joyeuse fête de Noël et une Sainte et Heureuse année 2017. Ces mêmes vœux sont adressés plus particulièrement à vous nos frères et sœurs du Diocèse de Kinkala qui vivez dans l'épreuve de la souffrance, Jésus le Messie vient aussi pour vous. Avec vous, nous nous tournons vers le Prince de la paix (Is 9,5) pour que la paix revienne dans votre diocèse.

1. Chaque année l'Église, notre Mère, nous fait la grâce de célébrer la fête de la Nativité de notre Seigneur Jésus-Christ, l'Emmanuel: «Dieu parmi nous» (Mt 1,23). C'est une grâce qui nous est donnée pour vivre et revivre le mystère de l'amour insondable de Dieu qui, du haut des cieux, assume notre humanité pour partager, notre condition humaine (Phil 2,6-7). Noël, fête de la Nativité de notre Seigneur, est donc en premier lieu, fête de l'amour révélé de Dieu en Jésus-Christ que nous avons expérimenté durant l'année du Jubilé Extraordinaire de la Miséricorde à peine célébré (Pape François, Misericordiae vultus, n°1). A Noël c'est le mystère de l'incarnation qui s'accomplit, le Dieu fait homme: «Et le verbe de Dieu s'est fait chair et il a habité parmi nous» (Jn 1,16). A travers l'Enfant Jésus, né dans une mangeoire, dans la pauvreté et simplicité extrême, Dieu nous enseigne son amour pour l'homme de tous les temps (Pape François, Lettre apostolique Misericordia et miseria, n°7) et nous montre la voie de l'humilité et de l'abaissement (la kénose). En prenant la condition humaine, Dieu le Tout-Puissant, le Saint des Saints, donne sens à la vie de l'homme et redonne la dignité au corps de l'homme «temple de l'Esprit Saint» (1 Cor. 6,19) et demeure du Dieu vivant.

2. Ce riche enseignement de Dieu dans le mystère de l'incarnation nous

invite au respect de l'homme, de sa vie et de sa dignité, comme quoi, la vie humaine est sacrée et donc inviolable. Nul n'a le droit de toucher à la vie de l'autre ou de faire quoi que ce soit sur le corps de l'homme «créé à l'image et à la ressemblance de Dieu» (Gn 1,27). En outre, en s'incarnant dans la chair humaine, Dieu nous invite aussi au respect de la création toute entière, au respect et à la sauvegarde de tout ce qu'il a créé (Gn1-2), car tout ce que Dieu a créé est bon (Gn 1,10) et porte l'empreinte de son amour et de sa beauté (Sg 13,5; Rm 1,20).

3. A l'orée des fêtes de Noël et pour cette nouvelle année, nous vous invitons au respect de l'environnement, de cette nature magnifique que Dieu nous a donnée «sauvegardons notre maison commune», comme nous le rappelle le pape François. En effet, nous sommes bénis de Dieu. Il nous a donné un beau pays, avec des richesses inouïes: une terre fertile et riche en matière première, des forêts et savanes, le fleuve, la mer et les rivières qui traversent notre pays, tout cela est l'expression sublime de l'amour de Dieu (Ps 117,1). Alors que faisons-nous de ces bienfaits de Dieu?

4. D'une manière générale, nous pouvons constater la mauvaise utilisation des bienfaits de la nature et la dégradation de celle-ci: les forêts disparaissent petit-à-petit à cause d'une excessive exploitation du bois et d'une

politique de reboisement au rabais sur l'étendue du territoire national. Dans les villages, les forêts entières sont brûlées par des feux de brousse répétés par des personnes parfois mal intentionnées. Dans la plupart de nos villes, les ruelles sont pleines d'ordures, les grandes avenues perdent de plus en plus leur éclat, les caniveaux bouchés ou inexistantes, les rivières qui traversent les villes sont devenues des poubelles de fortune, ces mêmes rivières (La Tsie-mé, Le Madoukoutsekele, Le Djoué, La Djiri, Le Kele-kele à Brazzaville, Le Tchikobo à Pointe-Noire, Le lac Gao à Dolisie et autres) qui, autrefois, les eaux servaient à boire, à se laver, ne le sont plus, à cause des déchets et des tas d'immondices qui les inondent chaque jour. Certains citoyens ont transformé ces rivières en toilette et en poubelles, là où ils viennent, sans gêne, jeter les ordures, avec des conséquences néfastes sur la santé publique. La malaria (le paludisme), qui est la cause principale de la mort dans notre pays, est aussi la conséquence du manque d'entretien de nos rivières et de nos espaces publics, d'où les moustiques, les moucherons et le développement de certains microbes liés à cet état d'insalubrité qui causent d'autres maladies comme la fièvre typhoïde. Aussi, pouvons-nous constater le retour non autorisé, par les pouvoirs publics, des sachets autrefois interdits par le gouvernement de la République. Ce retour des sachets ajoute un tableau sombre à ce constat et rend nos villes de plus en plus sales. Comme dit le Pape François: «la terre, notre maison commune, semble se transformer toujours davantage en un immense dépotoir» (Laudato Si, n°21).

5. Au vu de ce constat, nous en appelons à notre conscience citoyenne qui doit nous interpeller au respect et au soin de l'environnement, des espaces publics, de nos ruelles, nos avenues, nos villes et villages, nos toilettes, nos milieux de vie, bref ces lieux où les conditions hygiéniques doivent être garanties pour éviter les maladies et la diffusion de certains virus qui naissent par manque d'hygiène.

6. Le Pape François, dans l'encyclique Laudato Si du 24 mai 2015, nous invitait déjà à prendre soin de la création et au

respect du milieu écologique. Pour lui, la terre, notre maison commune est en train de se dégrader à cause de la pollution, des ordures et la culture du déchet. Ainsi, dit-il: «il existe des formes de pollution qui affectent quotidiennement les personnes; l'exposition aux polluants atmosphériques produit une large gamme d'effets sur la santé, en particulier des plus pauvres... A cela s'ajoute la pollution qui affecte tout le monde, due aux moyens de transport, aux fumées de l'industrie, aux dépôts des substances qui contribuent à l'acidification du sol et de l'eau, aux fertilisants, insecticides, fongicides, désherbants et agro-chimiques toxiques en général... Il faut considérer également la pollution produite par les déchets, y compris les ordures dangereuses présentes dans des différents milieux» (Laudato Si, n°20). Déjà Saint Jean-Paul II, faisait remarquer: «La destruction de l'environnement humain est très grave, parce que non seulement Dieu a confié le monde à l'être humain, mais encore la vie de celui-ci est un don qui doit être protégé de diverses formes de dégradation» (Jean-Paul II, Centesimus annus, n°38). De même le Pape Benoît XVI disait: «La dégradation de l'environnement est étroitement liée à la culture qui façonne la communauté humaine» (Caritas in veritate, n°51).

7. Dans ce sens, le Pape François lance cet appel: «J'adresse une invitation urgente à un nouveau dialogue sur la façon dont nous construisons l'avenir de la planète. Nous avons besoin d'une conversion qui nous unisse tous, parce que le défi environnemental que nous vivons, et ses racines humaines, nous concernent et nous touchent tous» (Laudato Si, n°14). De même, lors des deux dernières rencontres mondiales sur l'écologie (COP 21 de Paris en 2015 et COP 22 au Maroc, les gouvernements du monde entier ont déploré ce manque de respect envers la nature qui nous entoure.

8. Filles et fils bien-aimés, nous vous invitons à une véritable «conversion écologique», une conversion (metanoïa) qui passe par le respect de la nature et par l'éducation. Il nous faut cultiver un bon esprit et une bonne éducation pour ne pas jeter les déchets, par-ci par-là, pour ne pas créer des poubelles dans des endroits non appropriés, comme nous le constatons malheureusement dans certains endroits de nos villes et villages (dans certaines administrations, dans nos paroisses, nos hôpitaux ou dispensaires et même dans les marchés).

9. Pour ce faire, l'État devrait s'impliquer davantage et s'engager, en dépit

PRESENTATION DU LIVRE

Le 7 janvier 2016 à 9h00, aura lieu, en la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, la présentation du livre de Monsieur l'Abbé Charlemagne Didace Malonga Diawara-Doré, Vicaire judiciaire du diocèse de Kinkala, publié aux éditions du Cerf à Paris, en France, intitulé: «La Conférence des évêques». Ce livre intéresse tout le peuple de Dieu, et toute personne curieuse souhaitant comprendre le rôle de la Conférence épiscopale, sa canonicité, sa requalification doctrinale. Votre présence est vivement souhaitée!



Monseigneur Bienvenu MANAMIKA
Président de la Commission canonique
de la Conférence des évêques

de ce qui se fait déjà, en déposant dans chaque coin des poubelles idoines pour le recueil des immondices et les multiplier partout même dans les quartiers périphériques ou les banlieues souvent abandonnées à leur triste sort. L'État a aussi la mission, la responsabilité d'éduquer le peuple à une conscience nationale et écologique afin d'aider les paisibles citoyens au respect de l'environnement et à la culture de la propreté. Il faudrait, peut-être, revenir aux notions d'éducation civique dans les écoles (comme autrefois), pour enseigner et inculquer ces notions dans les esprits des Congolais pour que finissent les mauvaises habitudes et que prenne le relais, petit à petit, les bonnes habitudes qui consistent à ne plus jeter ce que l'on a utilisé dans les rues ou par terre mais dans des poubelles ou dans les endroits appropriés pour cela. C'est toute une école.

10. Aussi, les médias (Télévision, Radio, journaux, les Réseaux sociaux, etc.) devraient s'y atteler par des émissions spéciales (du genre: ville propre, village propre, maison propre ou parcelle propre). Sans aucun pessimisme, les notions enseignées et suivies par l'État, dans les écoles ou autres lieux d'éducation et de formation, finiront avec le temps, à être appliquées avec sens de responsabilité. Dans ce sens, nos villes autrefois vertes, resplendiront davantage et reprendront la beauté d'antan. Nous y croyons et nous y es-

pérons, à condition que nous devenions tous plus responsables.

11. Fils et filles bien-aimés, comme Saint François d'Assise, qui appelait chaque créature de Dieu «frère ou sœur», cultivons en nous ce respect de la nature et de l'environnement. Le Pape François, le 1^{er} septembre de cette année, a ajouté une autre Œuvre de la miséricorde (à la fois spirituelle et corporelle): la prière et la sauvegarde de l'environnement. A nous, donc, la mission, pour cette année nouvelle, de rendre sains nos milieux de vie, de soigner l'environnement dans lequel nous nous trouvons, pour notre bien commun, pour le bonheur et la santé de tous.

Que la lumière de Jésus, Verbe de Dieu, dissipe les ténèbres de nos cœurs et nous aide à marcher dans la lumière du Christ (Jn 8,12), sur le chemin de la paix, de la vérité et du respect de l'environnement.

Joyeux Noël et Bonne et Heureuse année 2017 à tous et à toutes!

Fait à Brazzaville,
le 18 décembre 2016

IV^{ème} Dimanche de l'Avent
Pour les Evêques du Congo
Mgr Miguel Angel OLAVERRI
Evêque de Pointe-Noire
Délégué Episcopale pour la Pastorale
sociale et de développement

AIRFRANCE

AVIS AUX VOYAGEURS

NOUVEAUX HORAIRES D'ENREGISTREMENT AU DEPART DE BRAZZAVILLE

A COMPTER DU 16 DECEMBRE 2016, LE VOL AF897 DE BRAZZAVILLE A DESTINATION DE PARIS, DECOLLERA UNE HEURE (1H) PLUS TÔT QUE PREVU, SOIT 21H35.

LES COMPTOIRS D'ENREGISTREMENT SERONT OUVERTS A PARTIR DE 17H30 ET FERMERONT A 20H05.

LA FIN DE L'ENREGISTREMENT DU VOL AIRFRANCE AF897 EST MAINTENUE A 1H30 AVANT LE DECOLLAGES.

PLUS D'INFORMATION SUR [HTTP://WWW.AIRFRANCE.CG](http://WWW.AIRFRANCE.CG)

MERCI DE VOTRE COMPREHENSION



TOUTE L'ÉQUIPE
BGFIBank
 VOUS SOUHAITE UN

*Joyeux
 Noël*



Bénin - Cameroun - Congo - Côte d'Ivoire - France - Gabon - Guinée Equatoriale Madagascar
 République Démocratique du Congo - Sao Tomé et Príncipe - Sénégal.

www.groupebgfibank.com



OFIS
 store



OFFRE EXCEPTIONNELLE
STOCK LIMITE

* Achat en boutique, paiement comptant



DELL OPTIPLEX
 Ordinateur de bureau reconditionné



**IMPRIMANTE
 MULTIFONCTION**
 Impression-Photocopie-Scan

150 000 F CFA HT

Tél.: 06 600 0000

PNR : 319, Avenue Charles De Gaulle
 BZV : 105, Boulevard Sassou Nguesso

CABINET D'AVOCAT E. KOLYARDO-NGANGA
 POINTE-NOIRE

INSERTION LEGALE

SOCIETE K'EDGE CONSULT

**SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
 UNIPERSONNELLE**

Il a été créé, à Pointe-Noire, la société K'EDGE CONSULT S.A.R.L.U, en sigle K.C SARLU, Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 1.000.000 F. CFA, dont le siège social est sis à Pointe-Noire, Bd Général De Gaulle, Immeuble nouveau Presbytère, quartier Saint-Pierre.

La société est entièrement détenue par un associé unique possédant la totalité des 100 parts à la valeur nominale de 10.000 F. CFA.

Son objet social est:

- La représentation commerciale;
- Le conseil et le consulting en tous secteurs;
- Les études et formations;
- Les prestations et activités diverses on et off-shore;

La durée de la société est de 99 ans.

La société est immatriculée au RCCM de Pointe-Noire RCCM/CG/PNR 16B909.

DONT ACTE.

VIVEZ 100% DE LA CAN TOTAL 2017



**EN EXCLUSIVITE ET EN DIRECT
DU 14 JANVIER AU 5 FEVRIER SUR LES CHAÎNES CANAL+
SPORT**

LES BOUQUETS
CANAL+

Projet d'accompagnement à l'autonomisation socioéconomique des femmes et filles réfugiées

Après la formation, la remise des diplômes

Après une formation de trois mois, dans cinq différents métiers (garnissage auto, mécanique auto, pâtisserie, restauration et coiffure), 18 femmes, dont 16 réfugiées et 2 Congolaises ont reçu vendredi 14 décembre 2016, au siège de l'A.s.i (Actions de solidarité internationale) leurs diplômes de fin de formation. La cérémonie de remise de ces diplômes a été patronnée par Victor Banaminou, coordonnateur de ce projet d'accompagnement à l'autonomisation, en présence d'Alice Pasciuto, chargée des violences sexuelles au H.c.r (Haut-commissariat pour les réfugiés).



Les bénéficiaires posant avec les organisateurs.

Le projet d'accompagnement à l'autonomisation socioéconomique des femmes et filles réfugiées et leurs enfants est un projet financé par le H.c.r, en réponse à l'une des solutions durables proposées à l'intégration locale. Il a débuté en juin 2015 et prendra fin le 31 décembre 2016. Dans le cadre de ce projet, 21 femmes, dont 17 femmes réfugiées, quatre Congolaises et 11 enfants réfugiés intégrés, dans le programme de prévention du phénomène des enfants de rue ont été suivis, selon les critères de vulnérabilité prédéfinis. Parmi les 18 femmes qui ont reçu leurs diplômes de fin de formation, 16 réfugiés et deux Congolaises ont suivi, régulièrement, leur formation professionnelle validée par l'A.n.a (Agence nationale de l'artisanat). En dehors de ces 18, deux femmes accompagnées avaient, déjà, une qualification avant ce projet. Le projet a développé, déjà,

plusieurs activités et d'autres sont en cours de réalisation. Entre autres activités réalisées, on peut citer celles avec les femmes (sensibilisations réalisées au camp des réfugiés rwandais, à Kintélé, sur plusieurs thématiques; des cours d'alphabétisation fonctionnelle, des entretiens sociaux, la formation professionnelle avec les maîtres artisans, la formation sur l'éveil de l'esprit d'entreprise. Outre la formation donnée, 11 enfants réfugiés ont bénéficié d'une colonie de vacances, des sorties, des cours de soutien scolaire et des activités socio-culturelles. Des activités réalisées, toutes, grâce au financement du Forsegd (Fonds réinsertion socioéconomique des groupes défavorisés). Victor Banaminou a remercié, pour la réalisation de ce projet, le H.c.r qui a permis de valoriser ces femmes, ainsi que l'A.s.i, pour l'accompagnement des femmes bénéficiaires, dans le

processus d'autonomisation socioéconomique. Il a félicité, par ailleurs, les lauréates, pour leur engagement durant la période de formation. «Vous êtes des femmes de valeur, vous devez très utiles dans la société, la chaleur de l'apprentissage doit vous conduire vers l'autonomisation socioéconomique et vous devez vivre de votre métier», a-t-il dit. Alice Pasciuto, de son côté, a également félicité les récipiendaires pour leur formation, en ces termes: «Je suis très contente que le H.c.r ait financé ce projet. Mais, c'est grâce à A.s.i et tous les formateurs

que cela a été possible. Les lauréates ont eu cette chance d'être sélectionnés parmi les réfugiés et les Congolais. Je veux qu'elles exploitent cette opportunité et apprennent aux autres», a-t-elle déclaré. Carole Zilignako, d'origine centrafricaine et bénéficiaire de la formation en coiffure, a déclaré: «Je suis émue d'avoir ce diplôme; tout le monde n'a pas eu cette opportunité, mais je remercie le H.c.r ainsi que A.s.i d'avoir mis à notre disposition cette formation», a-t-elle dit.

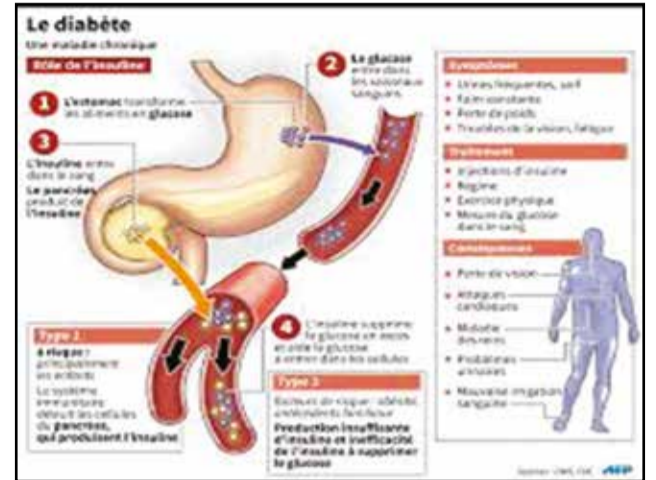
Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

J'aime lire La Semaine Africaine, mon journal préféré

Santé

Le diabète, une maladie chronique

Le diabète est un trouble de l'assimilation, de l'utilisation et du stockage des sucres apportés par l'alimentation. Il est causé par un manque ou un défaut d'utilisation d'une hormone appelée insuline. C'est une maladie chronique qui ne se guérit pas, mais que l'on peut traiter et contrôler.



Le diabète une maladie chronique.

L'insuline est produite par le pancréas. Elle permet au glucose (sucre) d'entrer dans les cellules du corps, pour qu'il soit utilisé comme source d'énergie. Chez une personne non diabétique, l'insuline remplit bien son rôle et les cellules disposent de l'énergie dont elles ont besoin pour fonctionner. Lorsqu'il manque d'insuline ou qu'elle ne peut pas bien accomplir sa fonction, comme c'est le cas dans le diabète, le glucose ne peut pas servir de carburant aux cellules. Il s'accumule alors dans le sang et entraîne une augmentation du taux de sucre (hyperglycémie). Une autre hormone, le glucagon, permet de libérer le glucose stocké dans le foie, en dehors des repas, lors d'une baisse énergétique ou d'une baisse de glycémie. C'est l'équilibre de ces hormones qui permet de maintenir la glycémie stable dans le corps. En cas de diabète, ce système de régulation ne fonctionne pas. À la longue, un taux de sucre élevé dans le sang entraîne certaines complications, notamment au niveau des yeux, des reins, des nerfs, du cœur et des vaisseaux sanguins. Il existe différents types de diabète soit le prédiabète, le diabète de type 1, de type 2, le diabète de grossesse et d'autres types plus rares.

V.M.

Conseil national de lutte contre le Sida
Secrétariat exécutif permanent



République du Congo
Unité*Travail*Progrès

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL POUR LE RECRUTEMENT DU CABINET D'AUDIT EXTERNE POUR LA REALISATION DE L'AUDIT DES COMPTES DES EXERCICES 2016 ET 2017 DU PROJET VIH/SIDA

I. CONTEXTE DE LA MISSION

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu du Fonds mondial de lutte contre le Sida, la tuberculose et le paludisme une subvention (COG-H-SEP/CNLS) pour la mise en œuvre du projet «Investir pour un impact contre la tuberculose et le VIH/sida au Congo», qui est mis en œuvre par le Secrétariat Exécutif Permanent du Conseil National de Lutte contre le Sida (SEP/CNLS) en sa qualité de PR1. Le PR1 a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le contrat relatif au recrutement d'un Cabinet d'audit externe pour la réalisation de l'audit des comptes des exercices 2016 et 2017 du projet VIH/Sida.

II. OBJECTIF DE L'AUDIT DU PROJET

L'objectif de la mission d'audit des états de synthèse est de permettre à l'auditeur d'exprimer une opinion selon laquelle les états de synthèse ont été établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément à un référentiel comptable identifié et qu'ils traduisent d'une manière régulière et sincère, la situation financière du projet, ainsi que le résultat de ses opérations et le flux de sa trésorerie.

III. PREPARATION DES ETATS FINANCIERS ANNUELS

La responsabilité de la préparation des états financiers incluant les notes annexes relève de l'Unité de Coordination du Projet en conformité avec les principes du Système Comptable en vigueur dans l'espace OHADA.

IV. QUALITE DE L'AUDITEUR

Le Consultant doit être un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable indépendant, faisant profession habituelle de réviser les comptes, régulièrement inscrit au Tableau d'un Ordre des Experts-Comptables reconnu au plan international par l'IFAC ou la FIDEF, ayant une expérience confirmée en audit financier des projets de développement et acceptable par le Fonds Mondial de Lutte contre le Sida, le Paludisme et la Tuberculose.

V. DUREE ET CALENDRIER DE LA MISSION

La mission d'audit externe couvre deux exercices ci-après:
- Période 1: exercice allant du 1er juillet au 31 décembre 2016;
- Période 2: exercice allant du 1er janvier au 31 décembre 2017.
Les dates prévisionnelles de réalisation de la mission et de délivrance des rapports sont arrêtées ainsi qu'il suit: Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et le dossier d'appels d'offres les jours ouvrables

	Période de la mission	Rapport provisoire	Rapport définitif
Exercice 1	du 1er au 16 mars 2017	20 mars 2017	27 mars 2017
Exercice 2	15 février au 15 mars 2018	19 mars 2018	26 mars 2018

(de lundi à vendredi) de 9h30 à 16h00 au Secrétariat Exécutif Permanent du Conseil National de Lutte Contre le Sida contre un montant non remboursable de Cent mille (100.000) francs CFA.

VI. DEPOSE DES DOSSIERS DE CANDIDATURES

Les dossiers de candidature doivent être envoyés sous plis fermés avec la mention: «AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'AUDIT EXTERNE POUR LA REALISATION DE L'AUDIT DES COMPTES DES EXERCICES 2017 ET 2018 DU PROJET VIH/SIDA» au plus tard le 21 janvier 2017 à 16 heures.

L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est:
A l'attention du Docteur Madame la Secrétaire Exécutive
Secrétariat Exécutif Permanent du Conseil National de Lutte contre le Sida
Siège: Avenue Auxence ICKONGA, face CHU, Bâtiment du CCN
B.P.: 2459 Brazzaville – Portables: 06 663 15 59/06 624 70 00
Site Internet: www.cnls-congobrazza.org
E-mail: sep_cnlscongo@yahoo.fr

La Secrétaire Exécutive
Marie Francke PURUEHNCE

Etude de Me Chimène Prisca Nina PONGUI
Notaire
Sise rez-de-chaussée Immeuble Patte d'Oie (SOPRIM)
Case J-490/M (en face de l'E.N.A.M)
B.P: 14745, B/ville – Tél.: (242) 06 662 43 35/05 516 70 79
E-mail: etudepongui@yahoo.com
etudepongui2@gmail.com

INTEGRATION, COMMERCE ET INDUSTRIE

En sigle «I.C.I.»

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de 1 000 000 de Francs CFA
6256, rue Bikaroua - Mfilou
Brazzaville (République du Congo)
RCCM : CG/BZV/14 B 5353

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

Aux termes du Procès-verbal des décisions de l'Associé Unique et Gérant de la société «INTEGRATION, COMMERCE ET INDUSTRIE», en sigle «I.C.I.», Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital de 1 000 000 de Francs CFA, ayant son siège social à Brazzaville (Congo) 6256, rue Bikaroua - Mfilou, immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro CG/BZV/14 B 5353 du 29 septembre 2014, déposé au rang des minutes de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire de résidence à Brazzaville (Congo), le 15 décembre 2016 et enregistré à Brazzaville, le 16 décembre 2016, à la recette des Impôts de Poto-Poto, sous le Folio 234/2 numéro 2627; l'Associé Unique

de la société «INTEGRATION, COMMERCE ET INDUSTRIE», en sigle «I.C.I.» SARL U a décidé:

- d'étendre l'objet social aux activités suivantes:
 - Le transit;
 - Le restaurant mobile.

Comme conséquence, modification corrélative de l'article 2 des statuts relatif à l'objet social.

Mention modificative des présentes a été portée au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville, le 21 décembre 2016, sous le numéro M2/16-2418.

Pour avis et mention,
Maître Chimène Prisca
Nina PONGUI,
Notaire

Crédit BONANNA

Assurer la fête de Bonne année en famille
en toute quiétude



Désignations

Objet du financement

Montant du prêt plafonné

Délai de déblocage

Durée de remboursement

Modalités

Destiné à financer les fêtes de Noël et de fin d'année

2 mois de salaire

48 Heures

12 mois



Av. Amilcar Cabral-Brazzaville
Tél. : (242) 22 281 09 55 / 56 / 78
Fax : (242) 22 281 09 77
Web : www.lcb-bank.com _ B.P : 2889

«Ya beto ya mbongo ve, ya beto ya mpamba» (Nous, ce n'est pas pour l'argent, nous, notre soutien est gratuit)

Lorsqu'à la manifestation populaire du 12 mars 2016 où culmine la campagne pour les présidentielles de Jean-Marie Michel Mokoko (J3M), les citoyens de Pointe-Noire scandent: «Ya beto ya mbongo ve, ya beto ya mpamba» (Nous, ce n'est pas pour l'argent, nous, notre soutien est gratuit), outre le sens de leur ralliement au général, ils veulent signifier deux choses:

1- leur ras-le-bol des candidats qui prétendent acheter leurs votes avec quelques milliers de francs;
2- leur besoin d'une démocratie réelle, débarrassée des préoccupations mercantiles.

Le raz-de-marée électoral pro-Mokoko qui s'en est suivi à Pointe-Noire et dans le Kouilou illustre, s'il en était besoin, leur détermination inébranlable. Et chacun sait qu'ils ne furent pas les seuls Congolais à exprimer ce besoin d'une démocratie réelle, où les mêmes chances seraient garanties à tous les Congolais et non pas seulement à ceux qui peuvent payer pour la santé de leurs enfants, leurs études, leur droit au travail ou tout simplement, leur survie au quotidien. Bref, ce rêve d'une démocratie réelle, comme chacun sait, fut vite étouffé par une administration aux ordres et une justice corrompue, au grand dam de citoyens congolais médusés, mais impuissants à apporter la preuve de leur victoire. C'est donc la nouvelle Constitution, décrétée le 25 octobre 2015, qui s'applique aujourd'hui. Dans ce contexte, la nouvelle loi électorale n°1-2016 modifiant celles du 25 mai 2007, du 23 mai 2012 et du 1er septembre 2014, a été adoptée le 23 janvier 2016. Elle concerne les élections du Président de la République, de l'assemblée nationale et du sénat, et les locales. Cette loi peut-elle répondre aux attentes de ceux qui, à Pointe-Noire, comme dans tout le Congo, réclament plus de démocratie? Trois points retiennent l'attention dans ces nouvelles dispositions:

- le cautionnement exigé des candidats;
- l'âge d'accès aux élections à l'assemblée nationale et aux locales;
- la place faite aux femmes.

Le cautionnement, en ce qui concerne l'élection présidentielle, n'est pas nouveau. On peut toutefois regretter que son montant de 25 millions de francs Cfa non-remboursable, augmenté de 5 millions à la veille des élections anticipées de mars 2016, sans doute pour faire barrage aux nombreux candidats de l'opposition, n'ait pas été revu à la baisse. Dans un pays où le salaire minimum interprofessionnel garanti (Smig) est à 50.000 F Cfa et où seule une minorité de Congolais peut accéder à un salaire mensuel d'un million de francs Cfa, le cautionnement exigé représente, pour la majorité de l'intelligentsia, plus de deux ans de salaire. Autrement dit, dans l'état actuel du pays, seuls les cadres de la Société nationale des pétroles du Congo (S.n.p.c), les ministres récents ou actuels et les parlementaires récents ou actuels sont en mesure de prétendre à cette élection. Tout cela est-il bien démocratique, quand on sait de quelle couardise et de quel égoïsme sont capables les prétendus élus et serviteurs du peuple? Qu'un tel texte ait pu réunir la majorité des votes des parlementaires, n'est-ce pas la preuve qu'ils ne pensent qu'à eux? Et à favoriser la création de dynasties de Congolais fondées ni sur la naissance, ni sur le mérite, mais sur une fortune aux origines douteuses? Le cautionnement de 1.500.000 F



Mambou Aimée Gnali.

Cfa pour les élections à l'assemblée nationale et au sénat est un peu moins prohibitif pour la bourgeoisie congolaise où se recrutent la plupart des cadres, c'est-à-dire des citoyens susceptibles d'orienter et de conduire la politique du pays. Cette somme représente cependant, pour la plupart d'entre eux, plus d'un mois de salaire. Dans ces conditions, combien pourraient se lancer dans cette aventure? Et pour quelle motivation? Quant aux Congolais âgés de 18 ans, combien peuvent se payer ce luxe, hormis les fils à papa, qui disposent d'argent de poche pouvant leur permettre de s'offrir des 4x4 à 80 millions de francs Cfa? N'est-ce pas là un nouveau pas vers la ploutocratie, le pouvoir des riches, contre la démocratie prônée par la nouvelle Constitution? Le cautionnement de 500.000 F Cfa pour les locales constitue, sans doute, un «cadeau» fait aux femmes dont la représentativité «à raison de 30% au moins pour chaque liste de candidats», n'est prise en compte que dans ce seul cas. Pourquoi n'est-elle pas exigée pour les élections

législatives et sénatoriales? Surtout quand on sait que les femmes sont plus nombreuses que les hommes (51% des Congolais) et vivent plus longtemps qu'eux: 56 ans contre 54. Sans doute, parce qu'il s'agit là d'un scrutin de liste.

Mais, les candidats à l'assemblée et au sénat ne sont-ils pas, comme pour les locales, présentés par les partis ou groupements? Qu'est-ce qui empêche de sanctionner ces partis, en cas de manquement, comme en France, par exemple?

Ici encore, comme pour les législatives, les jeunes âgés de 18 ans au moins peuvent être candidats. Aux frais de qui, quand la caution exigée n'est déjà pas à la portée de la grande majorité des travailleurs congolais? N'est-ce pas là encore un cadeau offert aux fils à papa? Ou, pure démagogie?

A 18 ans, rares sont les jeunes Congolais titulaires du baccalauréat. La plupart d'entre eux triment encore pour décrocher le fameux sésame. En 2015-2016, 21% seulement y ont réussi. Et avec quelles lacunes?

Nombre de bacheliers de plus de 18 ans ignorent quels pays constituaient l'Afrique équatoriale française (A.e.f), capitale Brazzaville, et sont incapables de citer les pays membres de la Banque des Etats d'Afrique centrale (B.e.a.c) -et je parle ici d'expérience-. Est-il bien raisonnable de leur confier notre avenir politique dans ces conditions? Ne vaudrait-il pas mieux, au préalable, se pencher sur les raisons de telles lacunes et s'attacher à y remédier? Quelle contribution serait la leur, sinon le suivisme que nous reprochons aujourd'hui à leurs parents et aînés? Et à qui profiterait ce mimétisme, si ce n'est à ceux qui leur proposent ces cadeaux empoisonnés, pour précisément perpétuer à jamais leur main-mise sur le pays?

Dans un pays où l'éducation civique fait l'objet de perpétuelles recommandations, sans jamais être vérita-

blement enseignée, où il est interdit de critiquer ou même seulement de débattre librement, que peuvent apporter des jeunes sans expérience, ni culture d'aucune sorte? Ne ferait-on pas mieux de les aider à se consacrer à leurs études pour se forger un avenir moins aléatoire? Car, que deviendraient-ils, sans diplôme, sans savoir-faire, si jamais, après avoir goûté à l'argent facile, ils venaient à perdre les élections suivantes? Des politiciens aigris, condamnés à vivre aux dépens des bonimenteurs des régimes en place? Cette mesure, alléchante en apparence, qui leur est proposée, n'est-elle pas en fin de compte, un miroir aux alouettes? A moins qu'elle ne soit une manière déguisée d'imposer au peuple un pouvoir monarchique qui ne dit pas son nom? Car, les fils à papa, eux, même ignorants et incultes, disposent toujours d'un pactole qui leur ouvre les portes de l'avenir. Ce qui est loin d'être le cas de la majorité des Congolais.

Prudence donc! Et attendons peut-être jusqu'à 21 ans, le temps de consolider quelques acquis... Ce qui implique, bien entendu, que ces autorités, qui veulent du bien aux jeunes, organisent, à leur intention, des formations appropriées aux besoins du pays et s'efforcent de créer des entreprises qui leur permettraient d'intégrer valablement le monde du travail.

Les femmes, elles, reçoivent, comme d'habitude, la portion congrue: les locales où l'on ne brasse pas les millions promis aux députés et aux sénateurs, mais où la proximité des électeurs vous maintient constamment sous pression.

Le quota de 30% de représentativité des femmes, décidé à la conférence de Beijing en 1995, et jamais mis en œuvre depuis lors au Congo, va donc s'appliquer enfin, mais pour les seules élections locales et avec un temps de retard sur la nouvelle constitution

qui, elle, garantit la parité, Article 17: «La femme a les mêmes droits que l'homme. La loi garantit la parité et assure la promotion ainsi que la représentativité de la femme à toutes les fonctions politiques, électives et administratives.»

Je m'étonne que les Congolaises, si promptes à apporter leur soutien au régime en place, n'aient pas relevé ce manquement! Sans doute n'ont-elles pas connaissance de la nouvelle Constitution, pour laquelle elles ont voté! Quoiqu'il en soit, force est de constater que les femmes sont, une fois de plus, considérées comme quantité négligeable, même si la caution prévue pour accéder à cette élection est de deux tiers inférieure à celle exigée pour les législatives et les sénatoriales. Est-ce pour tenir compte de ce que la majorité des femmes relèvent essentiellement de l'économie informelle, particulièrement mise à mal en ces temps de crise économique?

Malgré cette fleur faite aux femmes et l'intérêt que semble accorder la nouvelle loi électorale aux jeunes, il est évident qu'elle n'est pas de nature à répondre à l'immense besoin de démocratie qui anime aujourd'hui les citoyens congolais. Les cautionnements élevés qu'elle exige sont prohibitifs pour la grande majorité des Congolais, les femmes et les jeunes en particulier.

Car, contrairement à ce que pourrait laisser croire l'abaissement de l'âge d'accès aux responsabilités politiques, loin de favoriser l'épanouissement des jeunes, le succès précoce, qu'ils ne sauraient être en mesure d'assumer, les réduirait à n'être que les pions de ceux qui feignent de vouloir leur ascension. De libres qu'ils étaient, ils deviendraient les obligés, pour ne pas dire les esclaves de ceux qui auraient facilité leur accès à ces postes, manifestement prévus que pour leurs seuls enfants à eux. La démocratie, débarrassée du poison de l'argent, tant souhaitée par les Congolais, n'est pas pour demain.

Mambou Aimée GNALI
Ancienne députée

CABINET D'AVOCAT E. KOLYARDO-NGANGA

POINTE-NOIRE

SOCIETE SECOMAT INGENIERIE CONGO

Société Par Actions Simplifiées
Au capital de 5.000.000 F. CFA
Siège social : 27, Rue Bouyala
B.P : 5034
POINTE-NOIRE
(République du Congo)

Suivant jugement rendu par le Tribunal de Commerce de Salon de Provence (France), le 28 Janvier 2016, les actifs et les activités de la société SECOMAT INGENIERIE INDUSTRIELLE ont fait l'objet d'une cession au profit de la société SEGULA HOLDING, avec faculté de substitution, conformément à l'offre de reprise, moyennant le prix global fixe, forfaitaire et définitif de 200.000,00 euros.

Un acte de cession a été formalisé entre SECOMAT INGENIERIE INDUSTRIELLE, Société Anonyme au capital de 2.296.602 Euros dont le siège social est sis à MARTIGUES 13500 (France), Avenue du Commandant l'Herminier - Le Bateau Blanc, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés d'Aix-en-Provence, sous le numéro 315 590 497 et la société SEGULA ENGINEERING France, société par actions simplifiées, au capital de 25.037.000 Euros, dont le siège social est 19, rue d'Arras - NANTERRE, immatriculée au registre de Commerce et des sociétés de NANTERRE, sous le numéro 535 406 458, le 23 Juin 2016.

Les actifs cédés par SECOMAT INGENIERIE INDUSTRIELLE comprennent la totalité des Cent (1 00) actions d'une valeur nominale de Cinquante Mille (50.000) Francs CFA, numérotées de 001 à 100, composant le capital social de la société SECOMAT INGENIERIE CONGO, société

par actions simplifiées, au capital social de 5.000.000 F.CFA dont le siège social est sis à Pointe-Noire, 27 Rue Bouyala, quartier Centre-Ville, B.P : 5034.

Suivant procès-verbal des décisions de l'associé unique du 28 Juin 2016, la cession d'actions de la société intervenue entre SECOMAT INGENIERIE INDUSTRIELLE et SEGULA ENGINEERING France a été entérinée, de même qu'est intervenue la révocation de l'ancien Président et du Directeur Général Adjoint. Un nouveau Président a été nommé, en la personne de Monsieur Xavier VALETTE, pour une durée indéterminée.

Monsieur Jean Jacques VERGNE a été désigné Directeur Général, pour un an, à compter du 28 Juin 2016, soit jusqu'à l'assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice 2016.

Monsieur Daniel BONI a été nommé Directeur Général Adjoint, à compter du 28 Juin 2016 et ce, pour une durée d'un an, soit jusqu'à l'assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice 2016.

A la suite de cette décision de l'associé unique, les statuts de la société ont été mis à jour et enregistrés au rang des minutes de Maître Ghislain Christian YABBAT LIBENGUE, Notaire à Pointe-Noire.

POUR AVIS.

CABINET D'AVOCAT E. KOLYARDO-NGANGA

POINTE-NOIRE

INSERTION LEGALE

SOCIETE SOLEIL BUSINESS SARL UNIPERSONNELLE AU CAPITAL DE 1.000.000 F. CFA

Il a été créé, à Pointe-Noire, une société à responsabilité limitée unipersonnelle dénommée SOLEIL BUSINESS S.A.R.L.U, en sigle S.B. SARLU, au capital de 1.000.000 F. CFA, dont le siège social est sis à Pointe-Noire, 17, Avenue Pierre TCHICAYA De BOEMPIRE, Arrondissement 1, Emery Patrice Lumumba.

SOLEIL BUSINESS S.A.R.L.U est animée par un associé unique détenant 100 parts d'une valeur nominale de 10.000 F. CFA.

Son objet social est:

- La représentation commerciale;
- L'importation et la vente des produits alimentaires et matériaux de construction;
- L'importation et la commercialisation de véhicules d'accessoires de voitures, lubrifiants et électro-ménager;
- L'assistance logistique;
- Les prestations et activités diverses on et off-shore;
- La conduite et la mise en place d'activités dans le domaine de l'événementiel et de la communication;

La durée de la société est de 99 ans.

Sa gérante et associée unique est Madame Brunelle MOUKOKO.

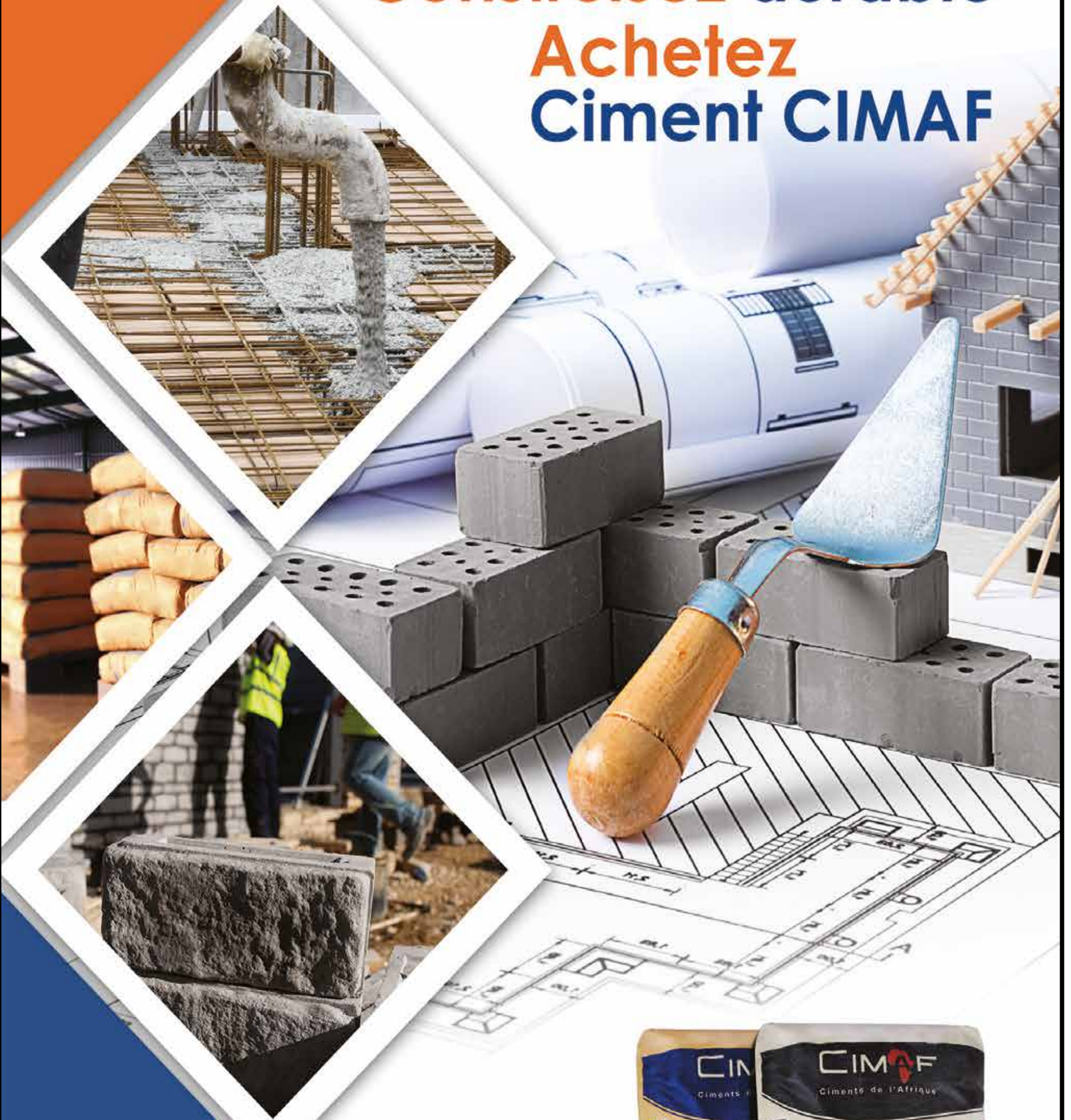
La société est immatriculée au RCCM de Pointe-Noire RCCM/CG/ PNR 16B1162.

DONT ACTE.

Construisez durable

Achetez

Ciment CIMAF



- ◆ Livraison rapide
- ◆ SAV et conseil
- ◆ Disponibilité totale



La passion de la construction

Ciment de haute qualité
produit au Congo pour l'Afrique

BRAZZAVILLE

ADRESSE : GARE PV CFCO, EN FACE DES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE
TEL.: 06 510 75 70

HINDA

ADRESSE : ROUTE DE HINDA, A 100M DU CAMP DE MAKOLA

POINTE-NOIRE

ADRESSE : AVENUE MARIEN NGOUABI, ENCEINTE GARE CFCO DE TIÉ-TIÉ
TEL.: 06 510 20 68

Festival international de théâtre Mantsina sur scène

La 13^e édition a tenu ses promesses!

Tenue à Brazzaville du 10 au 20 décembre 2016, cette 13^e édition a tenu ses promesses. Elle a confirmé son caractère international par la participation des artistes venus de la RDC, du Cameroun, du Bénin, de la France et du Congo, pays organisateur. Les productions de ces différents artistes ont exprimé le thème de cette édition: «L'engagement au cœur de la création».

Une vingtaine de spectacles: théâtre, danse, musique, lecture ont constitué des hauts et délicieux moments de partage culturel entre artistes et public. Les textes d'une trentaine d'auteurs: congolais, béninois, français, vietnamien, suisse, ont fait résonner les murs de Mantsina aux différents sites. On peut, par exemple, citer: **L'aveu** de Sylvie Dyclo Pomos, joué par Gaëlle Ngangoula, dans une mise en scène de Giféry Ngamboulou, **Blanche Katerina** du Suisse Fabrice Georgerat, **La fable du cloître du cimetière** de Caya Makhele, dans une distribution de Stan Matingou et J.C. Wakabaka (aussi metteur en scène), **Kabiila**, un spectacle des Béninois, **Je déteste le théâtre**, un spectacle des Camerounais, dans une mise en scène d'Hermine

Yollo, un florilège des textes musicalement théâtralisés, de Sony Labou Tansou, distribués par Shérif Bakala, Laffont, Mbifane, Mouleck, dans une mise en scène de Victor Mbilampassi. La révélation des jeunes talents, un des objectifs de ladite édition, s'est traduite, entre autres, par la représentation, le 12 décembre, à l'Espace Les Phalènes, de «L'envers d'un silence» de la jeune auteure Mariusca Moukengue, qui en a fait elle-même la mise en scène. «C'est la mission, la force, l'engagement et l'urgence de Mantsina sur scène: élever des générations qui viendront arroser des pépinières pour fabriquer, mais surtout réaliser et accomplir une bonne relève». Objectif, somme toute, atteint! En dépit des difficultés logistiques, l'enthousiasme du public qui n'est pas allé



Sylvie Dyclo Pomos.



Nicolas Martin-Granel.



La lecture du texte «Le jour où Simon sortira» de Patrice Yengo (Photos Kinzengélé).

decrecendo, dénote la consolidation de l'esprit de résistance chez les or-

ganisateurs. A l'instar des «Récréthrales» du Burkina Faso, la 13^e édition s'est essentiellement déroulée dans une perspective de rapprocher le public des spectacles qui ont eu lieu dans les quartiers, chez l'habitant.

En considération des maigres moyens disponibles, l'organisation d'un festival de cette dimension qui requiert normalement des moyens conséquents, relève quasiment de la gageure. Dans le registre des soucis majeurs à affronter, il y a, incontestablement, le grand stress lié à l'attente hypothétique d'un soutien... Dans son mot de clôture, convaincue que l'art est un puissant révélateur de l'esprit créateur d'une nation, la directrice du Festival, Sylvie Dyclo Pomos, avec la force d'âme qui caractérise les créateurs des œuvres de l'esprit, a martelé: «Malgré les difficultés, nous sommes contents et fiers d'avoir tenu cette édition. Rien n'émoussera notre foi en la culture». Dans le chapelet des remerciements, elle n'a pas manqué de remercier, entre autres, Nicolas Martin-Granel, ancien enseignant de littérature à l'Université Marien Ngouabi, qui, dans une affectueuse plaisanterie, se présente comme un frère de Sony Labou Tansi.

La fin d'une édition étant le commencement de la prochaine, rendez-vous est pris pour la 14^e édition, en décembre 2017.

E.A.K.

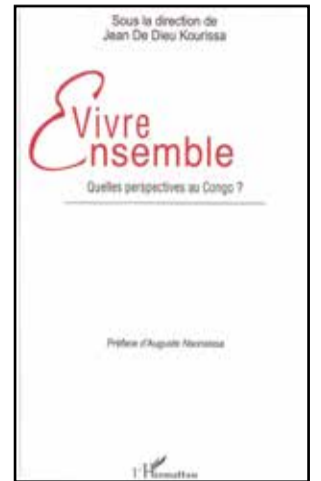
Libre: Jean de Dieu Kourissa publie:

«Vivre ensemble. Quelles perspectives au Congo?»

Le député Jean De Dieu Kourissa, qui est également président de l'A.d.u (Association désir d'unité), vient de mettre sur le marché du livre un ouvrage de 256 pages, intitulé: «Vivre ensemble. Quelles perspectives au Congo?», paru aux Editions L'Harmattan et préfacé par Auguste Nsonsissa, philosophe sciences politiques Afrique Noire Congo-Brazzaville.



Jean De Dieu Kourissa.



La couverture du livre.

L'auteur, qui mène un combat sans merci contre le repli identitaire, propose des stratégies pour parvenir à mettre un terme à ce fléau, qui selon lui, empêche le développement du pays et le rejet de l'autre.

Pour le préfacier Auguste Nsonsissa, «Les Congolais luttent contre le repli identitaire et plaident pour la fin de l'ethnocentrisme persistant au cœur de la marche du monde. Et ce, en vue de cultiver et de développer les vertus cardinales de la volonté de vivre-ensemble qui marquent la portée universelle d'un «retour à l'humain» sur fond «d'un surgissement éthique» sans frontières. Par-delà toute utopie, le vivre-ensemble est devenu l'horizon indépassable de notre temps et un préalable obligé à l'avènement de la Nouvelle République entre contraintes éthiques et défis socioéconomiques»

Pascal AZAD DOKO

Les Ateliers Sahm, à Bacongo (Brazzaville)

Armel Mouy tient l'exposition «Die Hand»

Sur le thème: «Mensonge et vérité», Armel Mouy, artiste-peintre de nationalité congolaise, en collaboration avec les Ateliers Sahm, a procédé, samedi 17 décembre 2016, au siège desdits ateliers, à la Glacière, Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville, au vernissage d'une série d'œuvres d'art (11 en tout) produites lors de sa résidence de création effectuée, du 13 septembre au 1^{er} décembre 2016, à Aarau, en Suisse. Résidence obtenue grâce aux Ateliers Sahm.



Armel Mouy devant une de ses œuvres.

Pour Armel Mouy, le choix du titre de son exposition: Die hand (ces mains) et de son thème: mensonge et vérité, se traduit par le fait que: «j'ai voulu développer au travers de ces différents concepts, le mensonge et la vérité qui se traduisent, de fois, par les mains, les geste des mains que nous effectuons...s'il est possible, de dénoter un peu, ce que c'est que le mensonge ou la vérité, c'est à travers les mains que je représente dans mes œuvres, ce que je veux faire passer comme message sur la vérité ou le mensonge», a-t-il expliqué.

Né le 9 décembre 1983, à Brazzaville, Armel Mouy pratique les arts graphiques depuis sa tendre enfance. Mais, il a réellement débuté, en tant qu'artiste-peintre, en 2001. Il souhaite faire longue carrière dans les arts, non pas «en recherchant un gain, pour s'enrichir, mais par passion», a-t-il fait savoir à la presse. L'exposition de ses œuvres s'étale, du 17 décembre 2016 au 17 février 2017.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE
Notaire

Avenue Charles De Gaulle, immeuble ex-Air Afrique, face hôtel Elais,
Tél.: 06 664.85.64/04 432.52.12.

B.P: 4821, E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire - République du Congo.

INSERTION LEGALE

Suivant l'acte déposé au rang des minutes à l'étude de Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE, notaire à la résidence de Pointe-Noire, en date du 01 Décembre 2016, enregistré au domaine de timbre, en date du 04 Décembre, sous le folio 320/8 N°840, immatriculé au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sous le N° RCCM CG/PNR/16 B 1368, du 05 Décembre 2016. Il a été constitué une succursale de la société POWER TECH S.R.L, sise à Novara, conformément à l'acte uniforme OHADA, relatif au droit des sociétés commerciales et G.I.E dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: POWER-TECH S.R.L. succursale du Congo;
Forme juridique: Succursale ;

Capital: Quatre millions (4.000.000) d'Euro;
Siège social: Avenue de l'aéroport, Pointe-Noire, République du Congo;

Objet: La prestation de services de conception d'ingénierie intégrée, Réalisation, Construction, Gestion de l'exploitation et de l'entretien d'installations industrielles et civiles; Conception et assistance technique à la réalisation d'installations industrielles et civiles (à l'exclusion de toute activité visée par le DM 34/ 2008).

Gérance: La succursale est gérée par Monsieur MANFREDINI Luca.

Pour insertion,
Maître G. Christian
YABBAT-LIBENGUE.

Office notarial YABBAT-LIBENGUE
Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE/Notaire
Avenue Charles De Gaulle, immeuble ex-Air Afrique, face hôtel Elais,
Tél.: 06.664.85.64/04.432.52.12/.

B.P: 4821.E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire-République du Congo.

INSERTION LEGALE

Suivant acte déposé au rang des minutes à l'étude de Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, en date du 08 Novembre 2016, enregistré au domaine de timbre, en date du 16 Novembre 2016, sous le folio 241/7 N°789, immatriculé au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sous le N° RCCM CG/PNR/16 B 1367 du 05 Décembre 2016 ; il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée, conformément à l'acte uniforme OHADA, relatif au droit des sociétés commerciales et G.I.E, dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: Société «EASY TRANS CONGO»;
Forme juridique: Société à Responsabilité Limitée;
Capital: Deux millions (2.000.000) de Francs CFA, divisé en deux cents (200) parts de dix mille (10.000) chacune de valeur nominale;

Siège social: 1, Angle Avenues Benoît GANONGO et commandant FODE, 2^e étage, Immeuble Morija, Centre-ville, Pointe-Noire, République du Congo;

Objet: Transport de marchandises, Transport de personnes, Transport maritime et multimodal, Manutention ou Acconage, Entreposage, Transit et déclaration en douanes, Location de matériels et équipements industriels, Prestations de services dans le domaine industriel, agroalimentaire, culturel, Courtage, Fourniture de matériel industriel, Vente de denrées alimentaires;

Gérance: La société est gérée et administrée par: Madame MINDOU BAYOUNGUSSA Reliqua Ellah.

Pour insertion,
Maître G. Christian
YABBAT-LIBENGUE

OFFICE NOTARIAL de Me Chimène Prisca Nina PONGUI
 Notaire à Brazzaville
 Sis rez-de-chaussée Immeuble Patte d'Oie (SOPRIM)
 Case J 490 M (en face de l'E.N.A.M)
 B.P: 14745 - Tél: (+242) 06 662 43 35//05 516 70 79
 E-mail: etudepongui@yahoo.com - etudepongui2@gmail.com

ITGSTORE CONGO
 Société A Responsabilité Limitée
 Au capital de 1 000 000 Francs CFA
 Brazzaville (République du Congo)
 14, rue Ngayouma, Moukondo
 RCCM : CG/BZV/16 B 6805

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire à Brazzaville (Congo), sis rez-de-chaussée Immeuble Patte d'Oie (SOPRIM), Case J-490/M (en face de l'E.N.A.M), le 5 décembre 2016, enregistré à Brazzaville, à la recette des Impôts de Bacongo, le 5 décembre 2015, sous le Folio 205/20 n°2330, il a été constitué une Société A Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination sociale: ITGSTORE CONGO ;

Objet social :

- La conception, la réalisation, l'installation et le SUIVI des systèmes, infrastructures, applications informatiques et télématiques ;
 - L'achat et la vente des produits informatiques ;

- Le négoce ;

- L'importation de tout produit informatique, électronique et de télécommunication ;

- Le conseil en informatique et la fourniture des services en informatique et connexes aux entreprises et aux particuliers ainsi que toutes activités s'y rapportant ;

Siège social: Brazzaville (Congo), 14, rue Ngayouma, Moukondo ;

Durée: 99 années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier ;

Apports en numéraire : Suivant acte authentique portant Déclaration Notariée de

Souscription et de Versement reçu par Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire, le 5 décembre 2016 enregistré à la recette des Impôts de Bacongo, le 5 décembre 2016, sous le Folio 205/21 n° 2331, les apports en numéraires de la somme de un million (1 000 000) de Francs CFA, représentant la totalité du capital social, ont été souscrites en totalité et libérées intégralement par les associés ;

Capital: Le capital social est fixé à la somme de un million (1 000 000) de Francs CFA. Il est divisé en cent (100) parts sociales de dix mille (10 000) Francs CFA chacune, portant les numéros un (1) à cent (100), régulièrement souscrites et libérées intégralement ;

Gérance: Monsieur Jim-Egil DJENGBOT, l'un des associés, assume les fonctions de Gérant de la société, pour une durée de deux (02) ans ;

Les actes constitutifs de la société ont été déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 09 décembre 2016, sous le numéro: 16 DA 1071 ;

RCCM: la société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro RCCM : CG/BZV/16 B 6805 du 09 décembre 2016.

**Pour avis et mention,
 Maître Chimène Prisca Nina
 PONGUI, Notaire**

OFFICE NOTARIAL de Me Chimène Prisca Nina PONGUI
 Notaire à Brazzaville
 Sis rez-de-chaussée Immeuble Patte d'Oie (SOPRIM)
 Case J 490 M (en face de l'E.N.A.M)
 B.P: 14745 - Tél: (+242) 06 662 43 35//05 516 70 79
 E-mail: etudepongui@yahoo.com
 etudepongui2@gmail.com

COLINA CONGO

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
 Régie par le Code des Assurances «CIMA»
 Au capital de 1 000 000 000 de Francs CFA

Brazzaville (République du Congo)
 Case A5, Avenue du Maréchal LYAUTEY, Centre-ville
 RCCM : CG/BZV/11 B 3065

CHANGEMENT DE DENOMINATION SOCIALE

Aux termes du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte de la société «COLINA CONGO», Société Anonyme avec Conseil d'Administration régie par le Code des Assurances «CIMA», au capital de 1 000 000 000 de Francs CFA, ayant son siège à Brazzaville (Congo), Case A5, Avenue du Maréchal LYAUTEY, Centre-ville, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier CG/BZV/11 B 3065 du 12 décembre 2011, déposé au rang des minutes de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire de résidence à Brazzaville (Congo), le 13 décembre 2016 et enregistré à la même date, à Brazzaville, à la recette des Impôts de Ouenzé, sous le Folio 217/14, numéro 1202, les actionnaires de la société «COLINA CONGO» SA ont décidé:

En sa partie Ordinaire:

1°) Approbation des états financiers de synthèse et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;

- Lecture et approbation du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration;

- Lecture et approbation du rapport général du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

2°) Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;

3°) Lecture et approbation du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article 438 de l'Acte Uniforme;

En sa partie Extraordinaire:

- **Changement** de la dénomination sociale; La société portera, désormais, la dénomination de : «SAHAM ASSURANCE CONGO» ;

- En conséquence, l'article 3 des statuts a été corrélativement modifié ;

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités. Mention modificative des présentes a été portée au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville, le 14 décembre 2016, sous le numéro M2/16 - 2368.

Mention modificative des présentes a été portée au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville, le 14 décembre 2016, sous le numéro M2/16 - 2368.

**Pour avis et mention,
 Maître Chimène Prisca Nina
 PONGUI,
 Notaire**

Commission ad hoc au marché

Avis de sélection internationale ouverte

N°16/BEAC/DGEFRI-DCMCCB/SIO/CC/2016 du 25 novembre 2016.

pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage en vue de la gestion automatisée des opérations du marché monétaire

Dans le cadre de la modernisation du marché monétaire et de la régulation de la liquidité bancaire pour une conduite plus efficace de sa politique monétaire, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage de se doter d'une plateforme informatique sécurisée pour la gestion et le suivi des opérations du marché monétaire ainsi que des opérations de politique monétaire.

A cet effet, elle invite, par le présent avis de sélection, les cabinets remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Code des marchés et du Manuel de procédures de gestion des marchés de la BEAC.

Les cabinets intéressés peuvent obtenir un complément d'information et consulter le dossier de sélection rédigé en français, à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

**BANQUE DES ETATS DE
 L'AFRIQUE CENTRALE
 Services Centraux, 736, Avenue
 Monseigneur Vogt
 Secrétariat Général, DOAR-
 CGAM, 14e étage, Porte 14.12 ou
 13e étage 13.06
 B.P: 1917, Yaoundé - CAMEROUN
 Tél.:(237) 222 23 40 30;
 (237) 222 23 40 60, Poste 5412
 ou 5306
 Fax: (237) 222 23 33 29
 @: cgam.scx@beac.int**

Le dossier de sélection est remis exclusivement en version électronique.

La participation à la présente mise en concurrence n'est conditionnée à aucun paiement. Les soumissions conformes au règlement particulier de la sélection devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard, le jeudi 19 janvier 2017, à 12 heures (Heure de Yaoundé).

**BANQUE DES ETATS DE
 L'AFRIQUE CENTRALE
 Services Centraux, 736, Avenue
 Monseigneur Vogt
 Bureau d'Ordre, 15e étage,
 porte 15.01
 B.P: 1917, Yaoundé - CAMEROUN**

Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les plis seront ouverts, en deux étapes, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés qui souhaitent assister aux séances d'ouverture. Les dossiers administratifs et techniques seront ouverts, le jeudi 19 janvier 2017, à 13 heures 00 (Heure de Yaoundé), et les dossiers financiers seront ouverts à une date qui sera communiquée ultérieurement.

Yaoundé, le 28 Novembre 2016.

**Le Président
 de la Commission ad hoc.**

Tirage au sort des coupes africaines des clubs

Tous en scène dès les préliminaires

Les clubs congolais engagés dans les compétitions africaines inter-clubs 2017 entreront en lice, dès le tour préliminaire dont le coup d'envoi sera donné du 10 au 12 février 2017, et les matchs retour, une semaine plus tard. Même l'A.C Léopards n'est pas exempté de cette étape appelée tour de déblayage.

Les successions de Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud), détenteur de la Ligue des champions 2016, et du T.P Mazembé (République Démocratique du Congo), vainqueur de la Coupe de la Confédération 2016, sont donc ouvertes, car le tirage au sort de ces deux compétitions a été effectué, mercredi 21 décembre 2016, au siège de la C.a.f (Confédération africaine de football), au Caire (Egypte).

En ligue des champions, c'est l'UMS (Union des Mouvements sportifs) de Loum, champion du Cameroun 2016, qui se dresse sur le chemin de l'A.C Léopards de Dolisie, avec match aller à Dolisie. L'équipe de la ville de Loum, fondée en 2011 par l'homme d'affaires et politique Pierre Kwemo, a accédé, pour la première fois, en Division 1 professionnelle du Cameroun, en 2014. Elle a remporté la Coupe du Cameroun, en 2015, avant d'être champion de l'Elite One (nom du championnat professionnel de Ligue 1 du Cameroun), cette année, au nez et à la barbe du Coton Sport de Garoua.

Quant aux Diables-Noirs, ils se déplaceront, d'abord, à Ouagadougou, où ils croiseront, au match aller, Rail club du Kadiogo, le champion 2016 du Burkina Faso.



Fondé en 1967, sous le nom d'A.S R.A.N (Association sportive de la Régie des chemins de fer Abidjan Niger), ce club, surnommé "Le Faucons", deux fois champion du Burkina Faso (2005 et 2016), porte son nom actuel, depuis 1989.

Il y aura 23 rescapés du tour préliminaire. Ceux-ci se frotteront, ensuite, aux 9 clubs exemptés de premier tour, lors des seizièmes de finale. Les qualifiés rejoindront la phase de groupes qui comptera, cette année, 16 participants, soit le double des années précédentes. Les éliminés disputeront les barrages de la Coupe de la Confédération.

En Coupe de la Confédération, le tirage au sort a désigné à l'Etoile du Congo un opposant des plus modestes: Racing Miconeseng de Guinée Equatoriale, avec match aller à Brazzaville. Bref, un inconnu au bataillon continental. Tandis que le CARA hérite du MAS de Fès, qui

n'est pas un inconnu au bataillon continental, bien au contraire. Il affrontera au match aller à Fès (Maroc). A savoir: MAS de Fès évolue, désormais, en Division 2.

A l'issue de ce premier écrémage, les seizièmes de finale avec les clubs exemptés du tour préliminaire, puis des barrages face aux reversés de Ligue des champions attendent les rescapés. Comme pour la Ligue des champions, la phase de groupes comptera également pour la première fois 16 équipes. Peut-on espérer, raisonnablement, dans les clubs congolais? On peut dire que le destin leur a été dur. Réponse en février prochain. En attendant, ils doivent mettre à profit les semaines à venir, peaufiner leur préparation. Entre-temps, aussi, le championnat d'élite Ligue 1 aura débuté.

G.M.

Handball/Challenge Edith Lucie Bongo Ondimba

Le Congo ne veut rien négliger en 2018

La deuxième édition du trophée Edith Bongo Ondimba de la Coupe d'Afrique des nations de handball féminin se déroulera à Brazzaville, en 2018. La perspective relative à cette échéance était au menu de la réunion, jeudi 22 décembre 2016, entre le ministre des sports et de l'éducation physique, Léon Alfred Opimbat, et une délégation de la Fécohand (Fédération congolaise de handball), conduite par son président, Jean-Claude Ibovi.

A cette l'occasion, les fédéraux ont fait le bilan de la participation des Diables-Rouges à la dernière CAN de Luanda, et exprimé leur souhait d'être déjà à pied d'œuvre, afin d'aborder sous de bons auspices la prochaine édition, dans deux ans, dans la capitale congolaise. Un aphorisme ne dit-il pas: qui va loin ménage sa monture?

Quatrième à Luanda, l'objectif du Congo pour la CAN 2018, à domicile, est de disputer, au moins, la finale face à l'Angola qui semble inaccessible. Surtout que le trophée porte le nom de la fille du Chef de l'Etat congolais. C'est pour atteindre cet objectif que le conseil fédéral inaugural a adopté le programme de préparation au titre de l'année 2017 qui intègre la préparation de l'équipe nationale féminine.

Jean-Claude Ibovi a révélé que le ministre a mis un expert, Paul Hounzé, à disposition de la Fécohand et souhaité que lui soit soumis, avant janvier, les dossiers relatifs au programme de préparation des Diables-Rouges dames et à la participation des équipes engagées en 2017 à la Coupe d'Afrique des vainqueurs de coupe, Patronage Sainte-Anne et CARA. Il y a aussi,



Jean-Claude Ibovi et Léon Alfred Opimbat sont sur la même longueur d'onde.

en fin d'année, la CAN masculine dotée du trophée Denis Sassou Nguesso, à Libreville, à laquelle les Diables-Rouges hommes devraient participer. Pour éviter tout désagrément, concernant l'obtention des financements.

Concernant les dames, trois regroupements de 15 jours, chacun, avec la participation des filles opérant en France, figurent au programme des Diables-Rouges, en mai, août et décembre 2017.

Jean-Claude Ibovi affirme avoir toujours fait preuve de beaucoup d'organisation et de méthode dans son travail. Il espère que son vœu sera exaucé par les autorités et que son rêve de replacer le handball féminin congolais sur orbite, en 2018, finira par se réaliser. En attendant tout cela, l'intérêt se porte, pour le moment, sur les championnats départementaux dont le démarrage aura lieu en février. Ce qui ne peut que convenir aux représentants congolais à la compétition africaine la plus immédiate, la Coupe des vainqueurs de coupe,

qui se déroulera en mars 2017. Signalons, concernant l'organisation de la CAN féminine 2018, que la CAHB s'est engagée à mettre à la disposition du Congo un expert de l'I.h.f (Fédération internationale de handball), et le Congo, de mettre en place un comité d'organisation opérationnel, dès janvier 2017, d'élaborer le plan de travail qui débouchera sur un calendrier de mission de suivi de la CAHB, payer la somme de 10.000 euros représentant le droit d'organisation de la compétition, etc.

G.M.

Rendez-vous manqué!

Les Diables-Noirs n'ont pas tenu leur assemblée générale électorale, alors qu'elle était convoquée pour se tenir, vendredi 23 décembre 2016, à l'hôtel de ville de Brazzaville. Et pour cause. Le président général et du conseil d'administration du club, Hugues Ngoulondélé, était en déplacement, hors du pays. Il aurait mis tout le monde devant le fait accompli, car en son absence, personne ne peut ni convoquer, ni diriger l'assemblée générale. Aux dernières nouvelles, l'assemblée en question est convoquée, le 29 décembre 2016, au même lieu.

Vie des clubs

Des sponsors volent au secours du CARA

En vue de la prochaine saison de football, le CARA a conclu, mardi 20 décembre 2016, un accord avec plusieurs sociétés ou établissements commerciaux, pour l'épauler dans la réalisation de ses objectifs sportifs. Le CARA était représenté par Jean-François Ndengué, coordonnateur général du club, et les partenaires, par leur représentant. Le document a été acté en présence d'un notaire.

C'est une excellente nouvelle pour les Aiglons. Le document paraphé lie les parties signataires dans un partenariat destiné à aider le CARA, qui vise tous les challenges nationaux. En outre, sur le plan continental, l'équipe veut aller loin en Coupe de la Confédération.

Les entreprises ou établissements partenaires ont pris des engagements en finance et en nature. Si le montant qu'elles verseront n'a pas été révélé, on sait, néanmoins, que chaque sponsor souscrira, selon le montant de son option, entre 5 millions et 50 millions de francs CFA. Un apport que chacune des sociétés devrait verser avant le 31 décembre 2016. Dans la galerie des partenaires ayant décidé de soutenir le CARA, on peut citer, entre autres: Burotop, Congo Télécom, MBTP, Park'n Shop, Ragec, Rox, Hôtel Marina, Hôtel GHS Ramada, Lilas. Du beau monde.

Le grand artisan de cette opération est le général Jean-François Ndengué, qui s'est activé en coulisse pour attirer ces sponsors. Son œuvre, qui augure des perspectives heureuses pour l'équipe, a été saluée par Alain Fouka, président de la section football. Pour le coordonnateur gé-



Jean-François Ndengué paraphant le protocole d'accord.

néral, «cet argent doit principalement servir à entretenir exclusivement les joueurs méritants, pour le talent, par la discipline et leur dévouement total à la cause de l'équipe.» Ceux-ci ont, donc, «l'impérieux devoir d'être à la hauteur de la légende de ce grand club et d'honorer le maillot "Rouge et noir" de l'équipe.» Ces sponsors, a-t-il dit, sont «les artisans de la renaissance» du CARA. «Chers sponsors, en vous engageant à soutenir l'équipe du CARA, vous contribuez à la préservation et à la pérennisation d'une pièce essentielle du patrimoine national congolais (...). CARA fait partie des marqueurs de notre identité nationale. CARA totalise, aujourd'hui, 65 ans d'existence. Il est l'une des deux rares équipes congolaises à avoir remporté une coupe africaine, notamment la Coupe d'Afrique des clubs champions, en 1974», a-t-il souligné.

Reconnaissant, une fois de plus, que le concours financier de ces généreux donateurs est une contribution capitale et décisive à la vitalité du club, Jean-François Ndengué les a re-

merciés, au nom de tous les dirigeants, supporters et sympathisants, d'hier et d'aujourd'hui.

G.M.

L'inattendu Otohô

Contre toute attente, l'A.S Otohô est la deuxième équipe du championnat d'élite Ligue 2, qui accède au championnat national d'élite Ligue 1, pour la saison 2016-2017. Modeste formation de l'intérieur du pays, basée à Oyo, dans le département de la Couvette, elle a tenu la dragée haute aux formations de la capitale, et terminé en tête de la zone A dudit championnat. Il faut souligner, néanmoins, qu'elle a tiré profit des sanctions au classement infligées à BNG (leader à trois ou quatre journées de la fin), notamment.

A.S Otohô rejoint l'élite Ligue 1, en compagnie du F.C Nathaly's, champion de la zone B. Une élite Ligue 1 réduite à 18 équipes, au lieu de 20, pour la saison 2016-2017, et que disputeront, à partir de mi-janvier 2017, les équipes ci-après: A.C Léopards, Diables-Noirs, Etoile du Congo, J.S.T. CARA, J.S.P, La Mancha, Inter Club, F.C Kondzo, Patronage Sainte-Anne, Nico-Nicoyé, A.S Cheminots, Jeunes Fauves, Tongo F.C, A.S Kimbonguêla, Saint-Michel de Ouénzé, et les deux promus: F.C Nathaly's (Pointe-Noire) et A.S Otohô (Oyo).

J.Z.

Délégation en République du Congo
NMF - Unité de gestion du projet



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

En vue du recrutement d'un consultant pour l'élaboration d'un document de Politique Nationale sur la Santé Communautaire.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet «Note conceptuelle Unique de lutte contre le VIH-sida et la Tuberculose en République du Congo».

La Croix-Rouge française Bénéficiaire Principal communautaire du Nouveau Mécanisme de Financement du Fonds Mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme, recherche un consultant national pour la mise en œuvre des services cités ci-dessus.

Le Coordonnateur du projet invite les individus et bureaux d'études intéressés par le présent avis, à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus.

Profil du consultant

Le consultant doit être titulaire au moins d'un diplôme universitaire en santé publique ; en psychologie, et prouver d'une bonne connaissance et/ou expérience solide dans les domaines suivants :

- Expérience dans les projets ou programmes de santé communautaire au Congo Brazzaville
- Expérience dans la rédaction des rapports, d'évaluation ou de documents d'orientation pour les organes publics, les ONG internationales ou les Agences des Nations-Unies.
- Excellentes capacités d'analyse ;
- Excellentes capacités rédactionnelles ;
- Esprit de synthèse ;
- Excellente connaissance du système de santé congolais ;
- Maîtrise des outils informatiques Word, PowerPoint, Excel, internet ;
- Bonne maîtrise du français (écrit et parlé).

Les consultants intéressés doivent soumettre leur CV, une lettre de motivation et une offre comprenant :

- * Une description de la méthodologie et des outils proposés
- * Un chronogramme provisoire
- * Un budget détaillé

Les termes de référence indiquant toutes les informations nécessaires sont disponibles au secrétariat de la Croix-Rouge française, sise au N° 290 ter Batignolles sur la route de l'aéroport, dans l'enceinte de l'ASECNA (en face de l'hôtel de l'aéroport), Brazzaville ou sur demande par voie électronique à l'adresse suivante : secretugp-congo.frc@croix-rouge.fr

Adresse de soumission

Les candidatures devront être adressées au coordonnateur du projet et déposées sous pli-fermés au secrétariat de la Croix-Rouge française à l'adresse indiquée ci-dessus, avec la mention «avis de recrutement d'un consultant pour l'élaboration d'un document de politique nationale sur la santé communautaire», ou par voie électronique : secretugp-congo.frc@croix-rouge.fr

Avec copie :

* respugp-congo.frc@croix-rouge.fr

* hod-congo.frc@croix-rouge.fr

La date de clôture de dépôt des candidatures est fixée au plus tard le 07 janvier 2017 à 16 h 30.

Fait à Brazzaville le 21 décembre 2016

Nazaire BAKALA
Coordonnateur du projet

BUROTOP IRIS

TELEFUNKEN

Le Géant Allemand des téléviseurs débarque au Congo chez Burotop Iris !



LED 32" HD: 159 000 Fcfa | LED 40" FULL HD SMART: 299 000 Fcfa | LED 55" FULL HD SMART: 599 000 Fcfa
 LED 48" FULL HD SMART: 399 000 Fcfa | LED 65" FULL HD SMART: 999 000 Fcfa

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60 Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire Tél: 04 453 53 53 - 05 605 60 5

CELEC

COMPTOIR D'ÉLECTRICITÉ DU CONGO

La Qualité à petit prix



Fil TH 1,5



7.000 FCFA



Fil TH 2,5



10.900 FCFA



Schneider Electric
Domaé

2.900 FCFA



legrand
Prise Kaptika

400 FCFA



legrand
Multiprise 2P+T

6.900 FCFA



legrand
Hublot Rond

4.400 FCFA

6 Avenue Foch, près de la Mandarine centre ville Brazzaville République du Congo
 Tél : 06 908 19 98 - 05 772 47 47 www.celecsa.com